

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 50 centimes
LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75 Administration et Annonces 87)
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.-
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.-

LE SOUFISME

Il y a quelque soixante ans, Renan écrivait : « L'âme voit l'insuffisance de toutes les formes passagères pour exprimer l'idéal. La grande originalité renaîtra-t-elle ou le monde se contentera-t-il désormais de suivre les voies ouvertes par les hardis créateurs des vieux âges ? »
Ces paroles nous reviennent en songeant au vaste mouvement de fraternité qui, depuis quelques années et dans le monde des penseurs, va en s'accroissant de l'Orient vers l'Occident. Il serait vain de le méconnaître, nombreux sont déjà ceux qui, en Europe et en Amérique, ont répondu à l'appel désintéressé de ces précurseurs.
Pour aider d'autres hommes à vivre, des hommes en pays lointains ont quitté, en effet, des positions enviables, abandonné leurs biens ou les prérogatives attachées à leurs castes, princes de la poésie ou de la musique, ou même princes tout court, certains montent du trône, ils sont chargés de science ou n'apportent que leur cœur en offrande, il n'importe ; quelques-uns sont des maîtres, et tous ont quelque chose à nous dire. Qui sont ces hommes ?
Pour les Occidentaux les moins avertis, deux ou trois noms surgissent, fanaux dans la pénombre de la mémoire : Rabindranath Tagore, Mahatma Gandhi, Abdul Baha, et surtout Ynyat Khan, le grand apôtre du soufisme, qui, autre saint François, délaissant honneurs et richesses, s'en vint seul et dépouillé conquérir les âmes à l'amour.
Qu'est-ce donc que le soufisme ? Aussi loin que nous plongeons dans l'histoire de l'Islam, nous rencontrons les Soufis sous des termes différents : derviches, moines, ermites, sages ou prophètes. Le vocable soufi est de la même racine que le mot grec sophia, sagesse, et les écoles du soufisme ont travaillé chacune de leur côté, reliées cependant par cette grande idée commune : la connaissance de la vie intégrale.
Créer l'harmonie, répandre la paix et la sagesse, afin que, non seulement la tolérance s'établisse entre les hommes de croyances et de milieux divers, mais que le cœur humain conçoive l'amour, en débordant pour tous les êtres ; aider au rapprochement de l'Orient et de l'Occident afin que se forme d'elle-même la fraternité universelle, que les hommes se rencontrent au delà des limitations de races et de nationalités ; enfin, sans ingérence d'aucune sorte dans les usages ou les croyances, hors des dogmes périssables, découvrir la lumière et le pouvoir latents chez l'homme, tels sont les buts poursuivis par ces nouveaux apôtres.
Clef des possibilités infinies, monde ouvert à toutes les manifestations spirituelles, ère nouvelle de compréhension et d'amour, le soufisme est-il une religion ?
A quelqu'un qui l'interrogeait sur ce point, Ynyat Khan répondit : « Il n'y a qu'une religion, celle du cœur, qu'une chose qui importe : trouver Dieu dans le cœur de l'humanité. Il n'y a qu'une voie, l'annihilation de la personnalité inférieure pour s'élever à la réalisation de la personne réelle, immortelle, parfaite qui est la vie absolue... se joindre à la vie réelle, créatrice, éternelle... se fondre en elle. »
N'avons-nous pas entendu quelque chose de semblable dans la bouche du grand philosophe français Bergson ?
Mais, dira-t-on, tous les grands mystiques ont parlé de cette fraternité qui unit les enfants de la terre sous la paternité de Dieu. Certes, mais il ne s'agit point d'une religion tenue en marge de la vie quotidienne, de dévotions à jours fixes, de vérités spéciales ou, au contraire, de croyances jalousement gardées par devers soi et dont on ne parle point, mais de la vie jaillissante, épanouie en actes d'amour. Le philosophe Fouillée aimait à dire que l'eau fécondante est faite pour couler et déborder, que les souffles vivifiants sont faits pour se dilater et se répandre à l'infini, car il était persuadé que la sincérité dans la recherche ne peut être stérile. Il faut se communiquer à autrui, se donner, se prodiguer : Comment garder l'idée ? Il en est de si belles. Que malgré nous, nos cœurs s'entrouvent devant elles. Pour leur livrer passage et les montrer au jour ; La pensée est en nous large comme l'amour.
Pour bien des hommes, la religion est une autre forme de l'égoïsme, la volonté de se mettre à couvert, une assurance contractée sur la vie éternelle : que ce sentiment aille de pair avec l'intolérance, le prosélytisme étroit, le mépris de toute autre forme de pensée, n'a rien qui doive étonner : l'homme, pour étayer sa confiance, a besoin qu'autrui la partage. D'ailleurs, tant qu'une religion implique une réaction contre la nature, qu'elle est totalement ascétique, tant qu'elle repose sur l'opposition du divin et de l'humain, qu'elle sera un spiritualisme exclusif et un dualisme, elle ne pourra jamais servir aux fins de l'humanité, elle est destinée à être remplacée. La véritable Eglise renferme tous les hommes, tous les mondes et rien de ce qui est religieux ne lui est étranger ; car la religion c'est le progrès continu vers le but idéal qui est la prise de possession de notre âme vivante.
Reconnaissant la sagesse sous les diverses formes de croyances, ces hommes sont venus de l'Orient vers l'Occident pour réaliser l'unité entre les hommes, et selon le mot d'un grand prédicateur français : ils irradièrent de la lumière.

Dr B. NICOLLIER.

Nos cousins riches

— C'est fantastique !
— Quoi, qu'est-ce qui est fantastique ?
— Lis, me dit mon compagnon de voyage en me tendant un journal.
Et je lus que les Américains, ceux des Etats-Unis, bien entendu, possèdent ensemble un capital de 2,750 milliards de francs.
— En effet, dis-je à mon tour, c'est fantastique ! Voyons ce que cela fait par habitant.
Et je divisai, sur la marge du journal, deux trillions sept cent cinquante milliards de francs par cent millions, qui est le nombre approximatif des administrés de M. Coolidge.
Je trouvai la somme de 27,500 fr. S'il y a un zéro de trop ou de trop peu, ça ne peut provenir que des secousses du train qui nous transportait. En supposant ce quotient exact, et en le multipliant par le nombre cinq, qui représente les personnes composant une famille normale, je trouvai la somme de 137,500 fr., qui serait la fortune moyenne par famille aux Etats-Unis.
— Mais, m'écriai-je, ils pourraient tous vivre de leurs rentes, s'ils le voulaient, ces Américains. Au taux de cinq pour cent, un pareil capital rapporte 6,875 fr. par an, ce qui suffit à l'entretien d'une petite famille. Il est vrai que pour des Américains c'est peu. Ils aiment à écraser et à être écrasés ; ce revenu suffit juste à l'entretien d'une automobile. Leur richesse les sert mal. A leur place je préférerais être moins riche et avoir les pieds moins plats et la poitrine moins creuse.
— Je ne vois pas bien la relation que tu établis entre la fortune des Américains et leurs pieds, me dit mon compagnon. Pourquoi prétends-tu qu'ils ont les pieds plats ?
— Apparemment, parce qu'ils ne marchent plus et roulent en automobile. La cambrure du pied est une acquisition relativement récente de notre espèce. Nous l'avons acquise par la station debout, la marche, le saut et la danse. Les nouveau-nés n'ont pas les pieds cambrés, leurs pieds sont plats et se présentent comme des mains. Cet

état correspond à l'âge d'une humanité qui vivait encore essentiellement sur les branches des arbres. Or, cette cambrure du pied, acquise récemment par la marche, se perd lorsque l'espèce cesse de marcher. C'est pourquoi les Américains, qui roulent de plus en plus, reviennent rapidement à la forme primitive.
— Ton explication est ingénieuse, reprit mon interlocuteur, mais c'est une simple supposition.
— C'est un fait, les Américains ont les pieds plats.
— Quoi, les cent millions ?
— Je ne le prétends pas, mais un bon nombre. Voici comment je l'ai constaté. En 1920, j'ai eu l'occasion de m'occuper des stocks américains, ces fameux stocks que les Français n'ont pas encore payés et qu'ils ont revendus pour rien. Or les centaines de milliers de paires de chaussures confectionnées pour les soldats américains étaient faites pour des pieds plats. On aurait dit des étuis pour des équerres de charpentier ou de mécanicien. Il fallait aux Européens, s'ils y voulaient introduire le pied, choisir une paire de deux ou trois numéros plus grands que leur pointure habituelle. N'est-ce pas une preuve ?
— Non, pas une preuve absolue. Car c'était de la marchandise de guerre. Il suffit que le fabricant ait eu les pieds plats pour qu'il se mit à fabriquer des souliers plats en série. Les soldats américains se tirèrent ensuite d'affaire comme les Européens, en choisissant les grands numéros.
— Dans ce cas, rétorquai-je, il faut admettre aussi que les fabricants de vestons et les fabricants de capotes avaient la poitrine creuse, car un Européen moyen entraînait avec peine dans les plus grands numéros. J'en sais quelque chose, j'en porte encore l'hiver. A part cela, pour de la bonne marchandise, c'était de bonne marchandise. J'en donne ma parole à notre ex-camarade Aristide Briand qui est en train de la payer.
C. NAINE.

Un étrange article de M. Auguste Gauvain

Les militaristes repiquent du vif

La « Gazette de Prague » a publié le 29 mai un article de M. Gauvain, où ce dernier apprécie la crise européenne et le désarmement. Il est fort intéressant d'y découvrir un passage qui a trait à la Suisse. Il nous montre de quelle façon un homme habitué à considérer les événements avec objectivité peut se laisser entraîner à la passion, dès qu'il est question de pacifisme. Voici l'entreilet de M. Gauvain :

« Il faut protester d'avance contre les accusations que les pacifistes et les idéologues d'Angleterre, des Etats-Unis, de Suisse, etc., seraient tentés de lancer contre les pays dont les délégués ont formulé des conditions préalables à tout désarmement. Il est opportun de percer à jour le programme des hommes politiques qui font profession de pacifisme. Soit que ces hommes soient des illuminés, des ignorants, des brouillons ou des charlatans en quête de popularité, ils sont en fait les pires ennemis de la paix. Consciemment ou inconsciemment ils encouragent les espérances des ambitieux qui attendent impatiemment le moment où seront désarmés les peuples qu'ils se proposent d'étrangler. C'est un pacifiste de la Suisse romande qui, dans une revue de Zurich, qualifiait de « brigands stipendiés » les membres de la milice internationale que M. Léon Bourgeois et la délégation française d'alors proposaient de mettre au service de la Société des Nations pour la répression des agressions. Les maniaques de l'antimilitarisme ne veulent ni armées, ni gendarmerie. Ils livrent délibérément le monde aux entreprises des pires passions. Ils sont aussi dangereux que les employeurs de sources.

Heureusement, la plupart des membres de la commission qui vient de se séparer ont recommandé la solution provisoire qui nous a toujours paru la meilleure : en attendant que des arrangements relatifs à la sécurité offrent une protection efficace contre les agressions, il convient de conclure des accords défensifs régionaux. M. Gibson lui-même a déclaré que le problème du désarmement terrestre et aérien avait un caractère nettement régional, et que l'on risquerait de retarder indéfiniment des progrès réels si, dans l'espoir d'un arrangement universel et d'une sûreté absolue, on négligeait les accords régionaux. Au moins M. Gibson est-il logique ; les Etats-Unis refusant de contracter des engagements en Europe, il encourage les Etats européens à se protéger eux-mêmes au moyen d'accords régionaux. Ce système est la base de la Petite Entente. Il est aussi celle de la politique extérieure française. Développons-le sans cesse et balayons énergiquement les turlutaines des illusionnistes. »

PENSEES

Le véritable salaire du bien est de l'avoir fait et il n'y a hors de la vertu aucun prix digne d'elle.
A. France.
Dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue ; le bien marche et boite des deux jambes.
Voltaire.

ECHOS

Il faut rire pour ne pas pleurer

Pour être fabricant d'horlogerie, point n'est besoin, certes, de posséder des qualités littéraires qui permettent d'imiter le style de Mme de Sévigné. Toutefois l'orthographe ne vous semble-t-elle pas mise à rude épreuve, dans la carte suivante, reçue récemment par un industriel de nos régions :
« Mess. Nous vous demandon ci vous fabriquon une Kaliber 18 seize, négatif ancre. Nous ne somme tres interesse à set article. Veulier nous fair savoir ou nous surmetre une tip de votre Kal avec pris du jour. Salut. distig. »

Une fameuse lotion

Chez un grand coiffeur de New-York, un client demande une lotion pour faire repousser les cheveux.
Le patron lui offre un flacon de vingt-cinq dollars.
— By Jove ! c'est un peu cher quand même... Enfin, vous me garantissez la réussite ?
Le patron, qui est chevellu comme Absalon (l'Absalon de coiffure), montre sa magnifique tignasse et dit simplement :
— Voyez plutôt ! Je ne me sers que de cette lotion-là.
Et, pour achever de convaincre le client, il ajoute :
— Et voilà comme j'étais auparavant !
Et il ôte sa perruque.

Droit de vote et retard d'impôt

Pas de droits sans devoirs, disent quelques-uns. Je sais, et j'ai recueilli plus d'une fois cet argument dans les discours de ceux qui ont maintenu la restriction. Pas de droits sans devoirs ; mais vraiment n'y a-t-il pas d'autres devoirs, et de plus lourds dans l'Etat. Lorsque vous vous adressez à un citoyen qui, par exemple, a fait plusieurs mois de service militaire au cours de son existence, et qui néanmoins, devenu vieux ou chargé de famille, doit quelques dizaines de francs d'impôt à la commune, osez-vous l'écartier du scrutin avec un tel argument ; mais il rirait amèrement de votre conception des devoirs ; et soyez persuadés qu'il ne réclamerait rien, qu'il n'irait surtout pas mendier un droit qu'une loi injuste lui refuse. Il se détournera de la chose publique, et ira grossir le flot de ceux qui tiennent pour illusion et mensonge la justice des lois. Et savez-vous combien il en est de ceux-là parmi nos horlogers, pauvres peut-être, mais fiers. Parmi les deux mille retardataires¹⁾ que compte approximativement notre canton, combien nous démontreraient, s'ils avaient le pouvoir de le faire ici même, aujourd'hui, que s'ils ont du retard dans le paiement de leur impôt, ils n'eurent aucun retard dans l'accomplissement de devoirs plus grands qu'un jour ou l'autre leur réclama l'Etat.
(Motion S. Jeanneret, développée au Grand Conseil le 2 décembre 1925.)

¹⁾ Il y en a 1500 actuellement. Un millier à La Chaux-de-Fonds. 300 à Neuchâtel. Le reste dans les différentes communes du canton. Il y en avait 2600 en 1918.

Une autre page de ma vie

Chez les pauvres et les déshérités

Nos lecteurs ont-ils encore souvenir des pages que nous avons publiées, l'an dernier, sur la vie des pauvres pêcheurs du Léman. Venant du même auteur, le récit qui suit possède les qualités qui tirent le succès du premier. Chacun y prendra intérêt.

Dès le matin, au petit jour, Jean-Jacques Michaut est à l'ouvrage. Il laboure, il sème, il herse, il roule ou il arrache les chiendents qui encombrant son pré du Hatt.

C'est un rude travailleur ; son domestique Benoit le seconde admirablement.

Du matin au soir les deux hommes sont penchés sur la terre dont ils respirent l'odeur forte et aromatique. Ils foulent la jeune herbe grasse pleine de rosée.

De leurs chaussures se détachent des parcelles de terre noire et de fumier.

A tour de rôle, ils se versent dans une tasse de café presque noir, tenu au chaud dans un bidon entouré d'un vieux châle.

Au bout du sillon les chevaux soufflent un moment. De leurs naseaux et de leurs corps s'élève une buée qui s'efface dans l'air frais du matin.

Six heures sonnent au clocher trapu de l'église. Quelques alouettes montent dans l'azur, à la rencontre du soleil, qui dore déjà la cime de Tête-de-Ran.

Benoît dépose le croc avec lequel il cassait les mottes.

« Je vais traire, hein, patron, et conduire le lait ? »

« Oh ! tu sais, pour ce matin, tu peux envoyer à la laiterie ce « feignant » de Reymond, c'est bien le moment qu'il fasse quelque chose, j'en ai eu une enrosée avec ce gamin-là ! »

Pierre Reymond est un enfant de commune placé chez Jean-Jacques dès l'âge de 10 ans pour apprendre domestique.

Il en a maintenant quatorze, il vient de sortir de l'école, où il n'a pas appris grand-chose parce que fatigué par le travail des champs ou de la ferme, il dormait sur sa table les trois quarts du temps.

Pierre Reymond, le premier levé, préparait le café que les hommes emportaient aux champs. Il aidait la patronne de tout son pouvoir, car elle était bonne pour lui. Au dernier Noël, elle lui avait fait avoir un bon chandail de laine de la société de couture. Elle-même lui avait tricoté deux paires de chaussettes.

Pierre Reymond aurait aimé apprendre horloger comme feu ses parents, le travail de la campagne ne lui plaisait guère.

Une seule fois il avait manifesté son désir, un soir d'hiver, à la veillée, tandis qu'il essayait la vaisselle du souper.

Maitre Jean-Jacques, qui lisait son journal au bout de la table, entendit le souhait de l'enfant ; il le regarda curieusement puis, frappant à table du plat de sa main : « Ah ! tu crois ça... on en a assez de ces « riodgeux » dans la commune... Des « feignants » qui ne veulent travailler que huit heures par jour, et auxquels il a encore fallu payer des vacances, non... non... mon fiston, ôte-toi ça de la tête, tu seras un domestique. »

Pierre ne répondit pas et continua silencieusement son ouvrage. Une larme filtrait au coin de sa paupière.

La patronne, qui rentrait à la cuisine, avait tout entendu de la chambre où elle couchait ses deux petites, Marie-Rose et Judith. Elle regarda Pierre et lui fit un petit signe amical.

Maitre Jean-Jacques comptait que Pierre lui ferait un domestique meilleur marché que Benoit ; il avait le cœur dur et beaucoup de peine à nouer les deux bouts.

Le domaine était loin d'être franc, et le bétail était cher. Les porcs avaient terriblement baissé, les temps étaient durs pour lui aussi.

Ce printemps il avait fallu remplacer une faucheuse et refaire le dessus d'un creux à purin qui menaçait de s'effondrer, tout cela grevait le budget de l'agriculteur et le mettait d'humeur chagrine. Quand on a trop de soucis, il est difficile de penser aux autres, l'égoïsme s'installe dans le cœur comme les chiendents du pré du Hatt, et bien d'autres mauvaises herbes y poussent encore.

Depuis ce triste soir d'hiver où les aspirations de l'enfant avaient été si brusquement refoulées au fond de son cœur, il n'avait plus manifesté que de l'indifférence.

Pierre était un réfléchi qui avait compris de bonne heure que lui seul serait l'artisan de sa vie. Il voulait être horloger, et ce timide, ce craintif avait en lui un cœur chaud et courageux.

Chaque dimanche, l'après-midi, il allait chez sa vieille parente, Mlle Isaline Monnier, qui travaillait encore comme réguleuse ; c'est elle, la bonne vieille fille, qui lui donnait du courage en lui apprenant son métier.

Pierre voyait approcher le jour où il pourrait sans crainte dire à son patron : « Je suis un horloger et je peux gagner ma vie et un peu de plus pour vous payer ce que vous avez fait pour moi. »

— Camarade, si cette histoire t'intéresse, je pourrai peut-être dire plus tard ce qu'est devenu Pierre.

A. D.

ACCORDAGE

LA MUSICALE S. A.
Temple 21 - Le Locle

Pianos - Harmoniums
droits et électriques 3964
Premières marques suisses et étrangères
Grandes facilités de paiement
Nouveauté sensationnelle: Piano transpositeur

Réparations par technicien diplômé

Dimanche 6 juin 1926
dès 14 heures

Grande Kermesse
au **Château des Frêles**
organisée par le **FOOTBALL-CLUB „LE LOCLE“**
avec le bienveillant concours de **L'Union Instrumentale**
Jeux divers 3963 Jeux divers

ATTENTION

Si vous désirez du **Véritable Chianti**

adressez-vous en toute confiance à la **Maison CHIESA & C^{ie}**
Vins en gros 2081
Saint-Imier - Téléphone 3.55

SOCIÉTÉ DE TIR

L'Helvétie

Tirs obligatoires
et **TOMBOLA**

Samedi 5 juin 1926, à partir de 13 h. 30

Se munir des livrets de tir et de service

Les tireurs ne faisant partie d'aucune autre société de tir sont cordialement invités à se présenter au Stand. Aucune finance d'entrée. P21799C 3934

Maison du Peuple (La Chx-de-Fonds)

Samedi soir, Dimanche après-midi et soir

EN VARIÉTÉS

The Original Artistique Russian Trio
Hélène Gorwaft Cantatrice 3966
Wladimir Pique Balalaïka
Michael Korsakoff Pianiste

Entrée libre -- Invitation cordiale à tous les membres du Cercle et à leurs familles -- Entrée libre

Cercle ouvrier

Souliers toile
blancs et gris 3946

Séries BALLY incomplètes à prix très avantageux
Voir nos vitrines côté Balance!

Grand Magasin de Chaussures
SODER-VON ARX
2, Place Neuve et Balance

Une série pour enfants, à fr. 5.50

Commune de La Chaux-de-Fonds

Mise en soumission des travaux de:

1. Charpente pour les Maisons communales, Série 1926
2. Couverture " " " "

Rue de Beau-Site 13, 25, 27, 29.
Rue de Beau-Site 23 et Succès 31.
Rue de Chasseral 6 et 8.

Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'architecte communal, Marché 18.

Offres sous pli fermé avec mention « Soumission », à la Direction des Travaux publics, jusqu'au 10 juin, à 7 1/2 heures.

Ouverture des soumissions, le 10 juin, à 8 heures, dans la salle du Conseil général.

La Chaux-de-Fonds, le 3 juin 1926.
3959 **Direction des Travaux publics.**

Primeurs S.A., St-Imier
Téléphone 2.21 - Rue Francillon 23

Fraises de Lyon
à prix avantageux 3925

SAVON CADUM
le morceau

55 cts

Maison BLASER
Rue Léopold-Robert 11 3962
LA CHAUX-DE-FONDS

Grande Vente
au profit du **Poste de secours de l'Armée du Salut**
SAMEDI 5 juin 1926, dès 9 heures

Buffet, Lingerie, Lainage, etc.

La vente aura lieu
Rue du Pont 2, II^{me} étage
(Vis-à-vis du Temple National) 3949

MEUBLES

de jardin, en rotin ainsi que pliants et chaises longues; bas prix

A vendre. Pressant. Buffet de cuisine vitré, 2 portes 40 fr., bois de lit usage 10 fr., vélo de dame, état de neuf, 140 fr., fourneau en catalan neuf 80 fr., 1 couchette 15 fr., 1 grande en fer, 40 litres, 10 fr., 1 couleuse, 20 lit., 15 fr. 1 grosse seille 6 fr., et d'autres petits objets. — S'adresser à M. Louis Forclaz, à Soneboz-Gare. 3881

A vendre une série de coupons drap anglais. — Prix avantageux. — S'adresser rue Léopold-Robert 27, au 2^{me} étage. 3891

A vendre cinq ruches à abeilles, les vides, avec hausses construites, « Dadan » type, plus un extracteur, quatre cadres et du matériel apicole. — S'adresser à P. Berger, Cormoret. 3796

Coopératives Réunies

Pommes de terre nouvelles

fr. 0.30 le kilo

En vente dans tous nos débits et sur la Place du Marché 39

Au Progrès

La Grande Spécialité de Confections pour Dames et Fillettes

Manteau mouliné, jolie façon nouvelle, 39.-	Manteau de pluie	Manteau en soie brochée, façon à plis, se fait en noir et négre, 58.-
Manteau en mouliné supérieur, façon à plis, 49.-	en tissu imperméabilisé, jolie façon, pouvant remplacer un manteau mi-saison, 58.-	Manteau en tissu anglais, jolie façon nouvelle, très pratique p ^r le voyage, 35.-

Voyez nos **Robes d'Eté**, notre assortiment contient plus de 1000 modèles

3960

La nuit inoubliable

Une visite aux aciéries belges

Des journalistes belges ont visité, récemment, les aciéries et laminiers de La Louvière. Le travail des ouvriers métallurgistes a provoqué l'admiration générale des visiteurs. Ils ne se sont pas retenus, non plus, de constater la peine de ces hommes, astreints à un travail exténuant, dans des conditions qui dépassent parfois la limite des forces humaines. Nous avons aussi de grandes aciéries en Suisse, dans le Jura bernois et soleurois, notamment. La besogne des ouvriers y est semblable à celle des métallurgistes belges. Voici un passage du récit d'un des visiteurs de La Louvière :

« Et de minuit à trois heures du matin, c'a été la « nuit inoubliable », c'est-à-dire pour les non-initiés tels que moi et beaucoup d'autres, la révélation d'une sorte de féerie à la fois grandiose et tragique qui nous a fournis des sujets d'émotion et de réflexion infinis.

Je ferai injure aux lecteurs d'un organe de région métallurgique en décrivant à leur intention le spectacle de flammes et de feu qui résulte des opérations du coulage et du laminage parmi les fleuves de lave ardente, sous les gestes formidables de gigantesques appareils aériens qui affectent, dans la nuit, les aspects de monstres de l'Apocalypse, crachant par moment de véritables cascades d'or pur que les fournaises illuminent de tels éclats d'aurore qu'un de nous a pu s'écrier : « Mais on fabrique du soleil ici ! » Et quel soleil, réglé à volonté et que les Josués du cyclopéen labeur métallurgique arrêtent, eux, chaque fois qu'ils veulent !

Vision infernale et divine à la fois, donnant cette impression que les mythes de Dieu et du diable expriment simplement les deux faces de l'homme et de sa prodigieuse puissance créatrice ou destructrice — pour le Bien ou pour le Mal.

A la vue des ouvriers colosses, si bien incarnés dans l'œuvre de Constantin Meunier et que seuls des masques peuvent protéger, dans la nuit embrasée, contre l'aveuglement ou l'insolation artificielle, devant des cuves bouillonnantes de métal en fusion, nous avons tous compris à quel point la limitation des huit heures, et même de moins, est légitime, pour les ouvriers de ces usines « dantesques ». Et nous avons mieux compris aussi l'exaltation lyrique d'un Lemonier et d'un Verhaeren devant de si éblouissants et brûlants phénomènes du génie humain. »

ETRANGER

Le procès Bossard

PARIS. — Havas. — Le peintre suisse Hans Bossard a comparu jeudi après-midi devant la Cour d'Assises de la Seine. L'audience est ouverte à 13 h.

L'acte d'accusation s'appuie notamment sur les dénonciations de Mme Bossard, épouse divorcée, qui reproche à son mari d'avoir mis en relations, en mai 1926, M. Paul Meunier et le ministre d'Allemagne à Berne, M. von Romberg, et d'avoir touché pour cette mission un million de francs. Mme Bossard précisait, en outre, que M. Bossard avait reçu en 1915, toujours de M. von Romberg, un paquet contenant une somme de 999,000 fr., puis quelques jours plus tard, 1 million 100,000 francs en billets de banque suisses.

On procède tout d'abord à l'appel des témoins. M^e Paul-Boncour, défenseur de Hans Bossard, fait remarquer que tous les témoins de l'accusation, notamment Mme Bossard, Mme Irénée, la cuisinière, M^e Braber et M. Moeri de Lucerne, font défaut.

Le président interroge longuement M. Bossard sur sa fortune dont il trouve l'accroissement assez bizarre.

M. Bossard fournit des explications. Le président l'interroge ensuite sur ses relations avec M. Ernest Judet, en Suisse, et M. de Romberg, ministre d'Allemagne, à Berne.

Bossard regrette que son ancienne femme ne soit pas là pour répéter ses accusations. Il affirme n'avoir jamais été voir M. de Romberg ou M. Judet. Il ne leur a pas adressé de rapport et n'en a pas reçu. Tout cela est inventé de toutes pièces. Il n'a pas touché d'argent comme Mme Bossard le prétend.

Le président interroge M. Bossard sur l'origine des deux millions déposés en son nom en banque. Puis on aborde l'histoire du prince Rachid Montran pacha qui confia à M. Bossard le soin de placer son argent à la Banque commerciale de Bâle. Puis le président pose à M. Bossard diverses questions relatives à la prétendue entrevue entre M. de Romberg et des personnalités françaises, entrevue qui aurait eu lieu par l'intermédiaire de M. Bossard. Ce dernier conteste qu'une entrevue ait eu lieu entre M. de Romberg, M. Paul Meunier et lui.

A la fin de l'audience, le président demande encore pourquoi le prince Rachid Montran pacha a remis deux millions à M. Bossard sans garanties, alors qu'il n'était pas en mesure de payer son loyer à Paris. Suite de l'interrogatoire vendredi après-midi.

Le monopole turc de l'alcool

LONDRES. — On mande de Constantinople à l'agence Reuter : Le Cabinet a approuvé l'offre d'un groupement de financiers polonais pour l'exploitation d'un monopole des alcools. Les concessionnaires ont accepté de payer à la Trésorerie 1 1/2 million de livres turques immédiatement et 40 millions de francs suisses dans trois mois.

Démenti soviétique

MOSCOU. — Wolff. — L'Agence télégraphique de l'Union des Soviets communique que les nouvelles parues dans la presse anglaise suivant lesquelles des troupes soviétiques auraient franchi la frontière roumaine, sont dénuées de tout fondement.

Un raid mouvementé

Le sphérique « Akron » a atterri

ANVERS. — Le ballon américain « Akron », dont on était sans nouvelles, a atterri à Baerle (Nassau), après un excellent voyage.

On sait qu'au cours de la course, l'« Akron » abandonna son passager, l'aide-pilote Maxson, près de Hootfraete (Limbourg belge). La nacelle était remplie d'eau et Maxson était occupé à la vider, lorsque par suite d'un violent coup de vent, Maxson fut projeté hors de la nacelle et resta quelques instants sans connaissance. Quand il revint à lui, il vit le ballon dans les airs.

Aux termes des règlements de l'épreuve, l'« Akron » est disqualifié, tout sphérique prenant part à la course devant atterrir avec le nombre de passagers qu'il avait à bord au départ.

Le classement provisoire de la Coupe Gordon-Bennet s'établit comme suit :

1. Goodyear III, Amérique, avec 785 km.
2. Armys 16, Amérique, avec 600 km.
3. Belgica, Belgique, 460 km.
4. Prince Léopold, Belgique, 340 km.
5. Miramar, Angleterre, 163 km.
6. Capitan Penaranda, Espagne, 150 km.
7. Helvétia, Suisse, 130 km.
8. Picardie, France, 100 km.
9. Banshee III, Angleterre, 80 km.
10. Bee, Angleterre, 75 km.
11. Aérostier I, Belgique, 65 km.
12. Aérostier III, Italie, 35 km.
13. Ciampino II, Italie, 30 km.
14. Ciampino IV, Italie, 27 km.

Toutes ces distances sont approximatives.

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral du 3 juin 1926

M. Albert Fehr, de Rüdlingen, jusqu'ici premier secrétaire et remplaçant du directeur d'arrondissement, est nommé directeur du II^{me} arrondissement des douanes à Schaffhouse.

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1. Au canton de Fribourg, 20 % des frais de travaux d'assainissement sur le pâturage de « La Moille Vieille », commune de Semsales (devis, 37,000 fr. ; maximum, 7,400 fr.).
2. Au canton des Grisons, en faveur de la commune de Kästris, 25 % des frais de construction de deux étables sur l'alpe Cavel, commune de Lumbrein (devis, 40,800 fr. ; maximum, 10,200 fr.).
3. Au canton de Thurgovie, 33 1/3 % des frais de correction du Gäusonbach, communes d'Altnau et de Güttingen (devis, 92,600 fr. ; maximum, 30,867 fr.).
4. Au canton du Tessin : a) 35 % des frais de construction d'un câble de télégraphie Monti dell'Ovio-Peccia, commune de Peccia (devis, 3,000 fr. ; maximum, 1,050 fr.) ; b) 30 % des frais de restauration du pont sur la Ridorta, commune de Sonogno (devis, 5,500 fr. ; maximum, 1,650 fr.) ; c) 30 % des frais de construction d'un chemin et d'une conduite d'eau à Vignascia-Piazzè, commune de Bargnone (devis, 11,500 fr. ; maximum, 3,450 fr.) ; d) 40 % des frais de construction d'un câble de télégraphie Monte Pino-Molini di Loco, commune de Loco (devis, 4,400 fr. ; maximum, 1,760 fr.) ; e) 40 % des frais de construction d'une passerelle sur l'Isorno, commune de Russo (devis, 2,200 fr. ; maximum, 880 fr.) ; f) 40 % des frais de travaux pour la distribution d'eau aux Monti di Ronconaia, commune de Cavigliano (devis, 10,500 fr. ; maximum, 4,200 fr.).
5. Au canton du Valais : a) 50 % des frais de travaux de reboisement de l'Ochsenboden projetés par la bourgeoisie de Sierre (devis, 40,000 fr. ; maximum, 20,000 francs) ; b) 50 % des frais de travaux de reboisement du Corbetschwald projetés par la commune de Salquenen (devis, 60,000 fr. ; maximum, 30,000 fr.).
6. Au canton de Neuchâtel, 20 % des frais de construction du chemin forestier dit de la Grande Robellaz, sur le territoire de la commune de Buttet (devis, 59,000 fr. ; maximum, 11,800 fr.).

Une tentative de suicide au poste de police

Au sujet des incidents qui se sont produits lundi soir au poste de police de l'Hôtel de Ville, à Bâle, et au cours desquels un jeune homme, en état d'ivresse, tenta de se suicider, on donne de source compétente les détails suivants :

Le jeune homme qui tenta de se donner la mort avait été arrêté lundi soir, pour avoir, alors qu'il avait bu, jeté des briques dans la fenêtre d'un restaurant. Il repoussa cependant cette accusation, rendant deux autres jeunes gens qui l'accompagnaient responsables des faits qui lui sont reprochés. Après avoir établi l'identité de ces personnes, le jeune homme a été remis en liberté. Il se rendit alors à la gare où il sortit de son bagage à main deux cartouches dans l'intention de se tuer. Il portait le revolver sur lui. Peu après, il était de nouveau arrêté sur la demande du cafetier lésé qui réclamait le paiement des dégâts causés. Le jeune homme ne possédait pas d'argent. Alors qu'il était un instant seul au poste de police, il se logea une balle dans la poitrine. Un des policiers qui se trouvait à proximité crut que cette balle lui était destinée et fit feu à son tour dans la direction du prétendu agresseur. Ce dernier coup de feu atteignit un autre policier à la main.

L'enquête a révélé jusqu'ici que le jeune homme en question, qui a déjà subi une condamnation, craignait, du fait qu'il ne possédait pas d'argent, d'être renvoyé dans le canton de Lucerne, son canton d'origine. Dans un moment de découragement, il tenta de mettre fin à ses jours. Il a déclaré expressément qu'il ne pouvait pas se plaindre de l'attitude de la police à son égard. La balle qui lui a perforé le poulmon a effleuré le cœur, de sorte que l'état du jeune homme, qui fut transporté à l'Hôpital des bourgeois, inspire de sérieuses inquiétudes. L'enquête disciplinaire qui a été menée aussitôt qu'on eut connaissance des incidents n'est pas encore terminée.

LA CENSURE SEVIT TOUJOURS !

Considérant que la conférence de M. Bertoni, de Genève, annoncée par la Ligue antifasciste pour le jeudi 10 juin prochain à la Maison du Peuple de Lausanne, en commémoration de la mort de Matteotti, paraît devoir être de nature à troubler la tranquillité publique et en particulier attenter aux bonnes relations entre la Suisse et l'Italie, le Conseil d'Etat vaudois interdit la manifestation organisée par la Ligue antifasciste sur tout le territoire vaudois, de même que tous les rassemblements et cortèges en rapport avec cette manifestation.

Assemblée des philatélistes suisses

Dimanche prochain, 6 juin, aura lieu à Lucerne, à l'hôtel du Nord, l'assemblée constitutive de la Société philatéliste suisse des « collectionneurs d'entiers ».

Le but de cette nouvelle société est de donner une nouvelle activité à la collection d'entiers, une des plus belles branches de la philatélie, et d'instituer des échanges actifs, respectivement des envois circulaires. Les initiateurs, parmi lesquels se trouvent M. Anker de Berne, le professeur Dr Suter de Zurich et M. Barazetti de Lucerne, ont déjà élaboré un projet comme complètement aux statuts, ainsi qu'un règlement pour les envois circulaires.

Electrocuté

Mercredi soir, sur la ligne de chemin de fer entre Brittnau et Reiden (Argovie), un train étant resté en panne par suite de la défectuosité d'isolateurs de la conduite à haute tension, un groupe de monteurs effectuait les réparations nécessaires lorsqu'en rétablissant le courant un des monteurs, M. Streuli, âgé de 40 ans, marié, habitant Olten, saisit un fil en contact avec la conduite à haute tension. Le malheureux tomba à terre et fut grièvement brûlé. La mort fut instantanée.

Un père indigne

Un jeune marié a été arrêté à Alpnach pour avoir provoqué, en le brutalisant, la mort de son petit enfant.

Un enfant se noie

Un enfant de 21 mois, fils des époux Stadelmann, de Dietikon, est tombé dans une fosse remplie d'eau de pluie, située à proximité de la maison, et s'est noyé.

Chute mortelle

Ernest Soldini, 24 ans, de Massano (Tessin), travaillant dans une carrière, a fait une chute si malencontreuse en rentrant chez lui à Schwändi, au-dessus de Sarnen, qu'il s'est fracturé le crâne et a succombé à l'infirmerie.

Jura Bernois

PORRENTRUUY

Parti socialiste. — Pour faire comprendre la décision prise par le Parti socialiste d'appuyer les candidats de gauche pour les élections du 13 juin, nous devons rappeler que le Parti socialiste dans le courant du mois d'avril avait réservé sa liberté d'action, voulant juger de l'attitude des partis adverses à son égard, pendant la campagne électorale pour les élections au Grand Conseil.

Ceux qui n'ont pas le privilège d'être obligés de lire « Le Pays » ne pourront jamais se faire une idée de ce que ce pieux journal a publié journellement contre le Parti socialiste et ses adhérents et en général contre tous ceux qui ne pensent pas comme le journal conservateur. Radicaux, paysans, socialistes ont été traités comme les derniers des derniers.

Dès lors, notre attitude était tout indiquée ; malgré les assurances que la campagne serait menée de part et d'autre courtoisement, ce qui a été le cas pour des partis adverses, exceptions en le parti conservateur, par son organe « Le Pays ». Le Parti socialiste ne peut en toute logique, par son abstention, laisser la route libre aux démagogues (restons polis) du « Pays ».

On a tant vanté la volonté pacifiste de M. le préfet Choquard, or, à cette occasion, celui-ci avait toute l'autorité voulue pour arrêter le flot de boue, répandu par « Le Pays » sur des citoyens qui ont le défaut de ne pas vouloir respirer ses produits.

Rien que du fait de cette haineuse campagne de presse contre le Parti socialiste, celui-ci ne pouvait rester spectateur le 13 juin, et il appuiera de toute sa force les candidats du parti radical.

Dans un prochain numéro nous mettrons d'autres faits en évidence. *Le Comité P. S.*

COURRENDLIN

Parti socialiste. — A peine les élections au Grand Conseil sont-elles passées que les électeurs sont déjà appelés à désigner les fonctionnaires de district pour une nouvelle période. Que chaque ouvrier soit à son poste pour manifester sa sympathie au parti socialiste. Une assemblée générale préparatoire pour les élections du 13 juin aura lieu samedi 5 juin, à 20 h., au Café Bel-Air. Le Comité compte sur la présence de tous les membres du parti. Les électeurs qui s'intéressent à notre cause seront les bienvenus.

Tous les camarades qui ont assuré le beau succès socialiste obtenu à Courrendlin, lors des élections au Grand Conseil, sont vivement remerciés. Courrendlin obtient le plus grand nombre de suffrages socialistes des localités du district.

Après l'assemblée, entretien en famille, par Radio. *Le Comité.*

BONCOURT

En voulant tuer un chat. — Le 1er juin, un conducteur de train des C. F. F., Louis Brengard, demeurant à Boncourt, ayant voulu tuer d'un coup de revolver un chat qu'il tenait entre ses jambes, fut atteint lui-même au-dessus de la rotule de la jambe gauche et dut être transporté à l'hôpital.

BIENNE

Union ouvrière. — L'assemblée des délégués, de mercredi soir, a pris en considération la demande d'admission à l'Union ouvrière du groupement local des conducteurs de chemin de fer et de celui du personnel roulant de la gare, avec un effectif total de 150 membres. Depuis le Nouvel-An, quatre groupements locaux de cheminots se sont affiliés à l'Union ouvrière. L'assemblée a en outre adressé un vote de confiance au Comité directeur qui avait été pris à partie lors des élections au Conseil national, par rapport à une propagande faite séparément.

La foire. — Le temps pluvieux n'a pas favorisé la foire mensuelle au bétail et marchandises de jeudi. Les campagnards sont peu nombreux et le trafic est médiocre. Les prix se maintiennent assez élevés. Les marchands forains sont nombreux et le marché aux légumes est bien approvisionné, surtout en primeurs. Ce qui nous surprend, c'est qu'on vend chez nous le colin (poisson de mer) à fr. 2.40 le kilo, tandis qu'il est offert à La Chaux-de-Fonds à 90 ct. la livre. Pourquoi cette différence de prix ?

Votation. — Les 12 et 13 juin, les électeurs de Bienne auront à élire leur préfet, 2 présidents des tribunaux, 4 juges au tribunal de district et 4 suppléants, le préposé à l'office des poursuites et des faillites, 60 jurés cantonaux (membres de la Cour d'assises du Seeland), l'officier de l'état civil et son suppléant. Ils devront en outre se prononcer sur l'acceptation du nouveau règlement communal sur l'introduction de l'assurance-chômage dans la commune de Bienne (caisse communale de secours de chômage et subsides aux caisses existant déjà). Le bureau chargé de la surveillance de cette votation sera présidé par M. Fluckiger, notaire ; MM. Jules Suter, Arthur Peter, Alb. Cléménçon, Achille Walter, Albert Loeffel, Henri Meier-Bornoz et Fritz Willonne, comme vice-présidents. Les locaux habituels seront ouverts le samedi de 18 à 20 h. et le dimanche de 10 à 14 h. ; celui de la gare, le samedi de 18 à 20 h. et le dimanche de 5 à 11 h.

Théâtre. — Les diplômes que la Société théâtrale populaire a obtenus à Bruxelles sont exposés dans la devanture du magasin de confection Freitag et Schoop, rue de la Gare. Cette société organise pour samedi 5 juin une soirée d'art social, au cours de laquelle seront joués les pièces de concours.

Concerts. — Vendredi soir, concert public de la Concordia italienne sur la Place du Musée ou Pasquart. — A la Tonhalle, concert de piano par M. Julius Lange et Mme Nelly Grosjean-Vøegeli.

DISTRICT DE COURTELARY

Les élections administratives des 12 et 13 juin

Le compte rendu de l'assemblée des libéraux du 29 courant, publié dans le « Jura Bernois », laisse supposer que le parti socialiste a entamé des pourparlers avec le parti libéral et ne les a pas continués. Cidessous la correspondance échangée à cet effet, pour l'édification des lecteurs.

Villeret, le 17 mai 1926.

Au parti libéral du district de Courtelary, p. a. M. Lechot, président, Orvin.

M. le Président et Messieurs,

Les élections administratives cantonales, fixées aux 12 et 13 juin prochain, vont remettre les partis de notre district sur pied de lutte à cette occasion.

Désireux d'éviter une campagne électorale, nous prenons la liberté de vous demander s'il ne serait pas possible d'arriver à une entente.

Veillez éventuellement examiner cette question et nous faire savoir les conditions dans lesquelles cette entente est possible pour votre parti. Le parti paysan n'ayant aucune représentation dans les autorités de district, nous nous dispensons de faire semblable démarche auprès de lui en cette occasion.

Veillez nous donner réponse au plus vite possible et agréez nos salutations empressées.

Pour le Parti socialiste :

Albert Muller.

Par lettre datée du 20 mai, mais datée du sceau postal du 24 mai, le parti libéral répondit ce qui suit :

Péry, le 20 mai 1926.

Monsieur le Président et Messieurs,

En réponse à votre honoree du 17 écoulé, nous avons l'honneur de vous informer que notre Comité est en principe d'accord de respecter les positions acquises quant à la représentation des partis au Tribunal de district.

En ce qui concerne une entente plus complète, il nous serait agréable de connaître vos intentions avant notre assemblée du 29 courant, et de savoir éventuellement sur quelle base vous proposez une entente. Cette assemblée est seule compétente pour prendre une décision à ce sujet.

Dans l'attente, agréez, Messieurs, nos civilités empressées.

Au nom du Comité du Parti libéral :

Le secrétaire ad inter,

R. Benoit.

Voilà donc un comité d'accord en principe, mais sans compétence. L'assemblée de délégués du parti libéral se soustrait à une réponse définitive quant aux conditions que nous lui demandons de fixer. L'on se borne à attendre une réponse de notre part et impossible à donner sans consultation préalable de nos sections. Le bon sens indiquait d'attendre notre réponse qui pouvait être donnée le 31 au plus tard.

L'impudence du parti libéral nous impose la lutte. Nous l'acceptons de gaité de cœur quel qu'en soit le résultat, nous lutterons tant que la majorité ne tiendra pas compte des minorités. Toute autre réponse serait désormais superflue.

Le Comité directeur du Parti socialiste du district de Courtelary.

Pour vos buts de promenades, de courses, ainsi que pour vos séjours de vacances, villégiatures, etc., lecteurs de « La Sentinelle » donnez la préférence aux établissements qui favorisent votre journal de leur publicité : : :



Cette rubrique spéciale, assurant une publicité efficace, paraîtra chaque vendredi pendant la belle saison. Elle est particulièrement recommandée aux établissements balnéaires, stations de séjours, maisons de repos, hôtels, pensions, etc.

Hôtel de l'Ours, Mont-Crosin
But de promenade - Jardin - Jeu de boules
Restauration chaude et froide à toute heure
Téléphone 96 — Consommations de 1^{er} choix — Téléphone 96
L'été on reçoit des pensionnaires
3825 Se recommande, Le tenancier.

Montmollin Hôtel de la Gare
800 m. d'altitude
Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Forêts de sapins. Air salubre. Beaux ombrages. Nombreux buts de promenade.
3246 F. Z. 836 N. Fr. Imhof, propriétaire.

Petit Cortailod Hôtel-Pension du Vaisseau
Près du port — Téléphone 92
Pension soignée. — Bains du lac. Canotage. Pêche. Grand jardin ombragé pour courses scolaires. Belles salles pour sociétés. Restauration à toute heure. Spécialités: Poissons et Charcuterie de campagne. Vins premiers crus.
3839 Georges Ducommun, propriétaire-viticulteur.
Bateaux à louer

Crèmerie du Mont-Soleil
sur St-Imier, Téléphone 36
Rafraîchissements - Café complet - Beignets variés - Gâteaux aux fruits
Crème fraîche - Desserts assortis - Charcuterie - Séjour d'été
3828 Se recommande, M^{me} V^{ve} CATTIN-HOURIET.

Kurhaus BURGFLUH Kerns (Obw.)
Dans situation magnifique, paisible et sans poussière. 700 m. Dr-méd. Mauderli. Méthodes naturelles de guérison. Bains d'air et de soleil dans grand parc naturel. Bains de tannin et de plantes. Exploitation agricole, propriété de la maison. Billard, jeu de quilles, tennis, croquet. Auto à la station de Sarnen. Prospectus illustrés sans frais.
P 271 Lz 3413
Famille J. WIGGER-SIEGRIST, propr.

LES RASSES Restaurant-Chalet
sur Ste-Croix — Au pied du Chasseron
Remis à neuf. — Repas sur commande. — Cuisine bourgeoise. Charcuterie, fromage et vin blanc ouvert extra. — Belle salle. Jeu de quilles. — Prix très modérés. — Tél. 16. Se recommande, Ch. ZWALEN.

Cercle ouvrier, Villeret
(Propriété du parti socialiste) 3950
Invitation cordiale à tous les socialistes et à leurs amis
Point de départ pour la course de Chasseral par la Combe-Grède
Consommations premier choix - Billard

Esplanade du Nouveau collège, LE LOCLE
DIMANCHE 6 juin 1926

V^{me} Championnat Neuchâtelois et Jurassien d'Athlétisme lourd
Participation de 60 athlètes

Tentatives de records par Arthur REINMANN et Fritz HUNEBERG, champions aux Jeux Olympiques

SAMEDI 5 juin, à 20 heures

Concert - Représentation
MUSIQUES DE FETE: Samedi, Union Instrumentale; dimanche, Musique militaire
Prix des entrées: Libre circulation, fr. 1.50; concert-représentation, fr. 0.80; dimanche matin, fr. 0.50; dimanche après-midi, fr. 0.70. — Les enfants au-dessous de 14 ans, payent moitié prix.
3942

Cantine sur l'emplacement de fête

8^{me} Festival de chant du Haut-Vallon, à VILLERET
DIMANCHE 6 juin, dès 14 h.
14 sociétés, avec 450 chanteurs

AUDITIONS: 3864
Aux Roches, en plein air (en cas de beau temps)
Entrée libre
Dans la Grande Salle du Cerf (en cas de mauvais temps)
Entrée: 1 franc
Cantine bien assortie

Ste-Croix Hôtel de France
Altitude: 1087 mètres
Pension soignée, à fr. 6. — Repas à toute heure. Arrangements pour sociétés et écoles. FZ968 N
Téléphone 52 3862 Se recommande, Fr. Krähnbühl.

Sonvillier - Grande Brasserie
Téléphone 3.08
Repas sur commande. Bons quatre-heures. — Samedi prochain: Souper tripes. — Jardin ombragé. — Billard. Rendez-vous des touristes se rendant à Chasseral
Jeu de boules remis à neuf — Consommations de 1^{er} choix
3829 Se recommande, E. ZIEGLER.

COLOMBIER Chalet - Restaurant
Robinson des Allées (Petit port) 3247
Le rendez-vous préféré des promeneurs
Grand emplacement champêtre pour Sociétés et Ecoles. — Beaux ombrages. — Grève. — Bains de soleil et du lac. — Location de costumes de bain, de petits bateaux et à moteur. — Restauration à toute heure. — Toujours poissons frais. — Consommations 1^{er} choix. — Tél. n° 153. FZ 854 N G. Imer, pêcheur.

LES RASSES Hôtel de la Forêt
sur Ste-Croix — Téléph. 87
Repas à toute heure - Cuisine soignée. - Séjour d'été
Pension, dep. fr. 6.50 FZ365 N M^{me} V^{ve} Margot-Cherpillod.

Corcelles-Peseux Hôtel de la Gare
3787 DINERS - SOUPERS - FRITURES 7258 N
Terrasse et jardin ombragés Grande salle pour sociétés
Poisson du lac - Arrangement p^r séjour prolongé - Bonne cuisine - Vins de 1^{er} choix
Téléph. 42 Se recom., E. LAUBSCHER, chef de cuisine.

Courses en AUTO-CARS
Le garage moderne Aug. MATHEY
Rue de la Serre 62 - Tél. 1013
se recommande aux sociétés désirant faire des excursions 3780
Cars de 12 à 22 places
Voitures p^r noces et baptêmes
Tarif à disposition

Renan - Hôtel du Cheval Blanc
Belle salle pour sociétés, écoles et noces - Jardin ombragé
Jeu de quilles fermé. Auto-Garage. Téléphone 12. 3827
Repas soigné sur commande - Restauration à toute heure
Se recommande, le propriétaire, M. MESSERLI, chef de cuisine.

BUFFET MONT-SOLEIL
DU (Altitude 1300 m.) 3826
JEUX DE BOULES
Restauration chaude et froide à toute heure
Diners - Chambre et Pension - Soupers
— Vins de premier choix —
Téléph.: Mont-Soleil 2 Se recommande, E. WALTHER

Valangin Coniserie-Pâtisserie
Chr. WEBER
Jardin ombragé
Entrées: En face de l'Hôtel du Château et par le jardin vis-à-vis de la station du tram. Salles pour familles et sociétés.
Café - Thé - Chocolat - Glaces FZ844 N 3249
Zwiebacks hygiéniques au lait. Téléphone 7.48

VILARS Hôtel de la Croix-d'Or
(Val-de-Ruz) 3248
Rendez-vous des promeneurs allant à Chaumont
Séjour agréable. Endroit charmant. Grand jardin-verger. Belles salles. Piano électrique. Repas de noces, sociétés et écoles. Petits diners et soupers sur commande. Charcuterie de campagne. Café, thé, chocolat complets. Pâtisserie. Tous les jours: Gâteaux au beurre et à la crème, s. commande. Vins 1^{er} choix. FZ 846 N 3248 Tél. n° 5.4 G. GAFFNER.

Pension-Chalet de M^l de Baulmes
à 3/4 h. sur Ste-Croix. — Altitude: 1300 m. — Tél. n° 51 3792
Vue unique sur le Plateau suisse et les Alpes
Table d'orientation. — Magnifique but de course. — Repas de sociétés et d'écoles sur commande. — Pension soignée, à fr. 6. — Consommations de 1^{er} choix. FZ 971 N A. Meylan, tenancier.

FENIN Hôtel-Pension de Commune
Séjour agréable - Pension soignée
Grande salle. Pour sociétés et écoles: prix réduits.
Tous les dimanches, Poissons du lac.
Excellents Diners à prix modérés.
Tous les Jedis: Sèches au beurre, Gâteaux à la crème et aux fruits. F. Z. 845 N.
Café - Thé - Chocolat
Charcuterie de campagne. — Consommations de 1^{er} choix.
2351 Pour les diners s'annoncer le samedi soir.
Téléphone 15. Se recommande, Ch. ALLEMANN.

AU 3693
1^{er} étage
de la Maison du Peuple
Grand Restaurant
Venez-y dîner dimanche

Société de Navigation à vapeur
Chem. de fer Yverdon-Ste-Croix
Dimanche 6 Juin 1926
si le temps est favorable

Course combinée
à prix réduits, par bateau et chemin de fer FZ328 N

de Neuchâtel à Ste-Croix
CONCERT sur le bateau, donné par la Musique Tessinoise de Neuchâtel

aller	Retour
7 h. 20 Neuchâtel	20 h. 45
7 h. 30 Serrières	20 h. 35
7 h. 40 Auvier	20 h. 25
8 h. 00 Cortailod	20 h. 05
8 h. 25 C.-le-Bart	19 h. 40
9 h. 20 Yverdon	18 h. 00
9 h. 45 Yverdon	17 h. 50
10 h. 50 Ste-Croix	17 h. 00

Prix des places aller et retour:
de Ntel-Serr.-Auvier et Cortailod, à Ste-Croix..... fr. 5.—
de Chez-le-Bart, à Ste-Croix..... » 4.50
de Ntel-Serr.-Auvier et Cortailod, à Yverdon..... » 3.—
Enfants demi-place
3852 Les Directions.



E. Gruber
NEUCHATEL
14 b, Rue du Seyon, 14 b
Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sout-vêtements. Laine et coton.
Timbres-Escompte N. et J.

Chaussures de bonne qualité à bon marché

Molières et Richelieu toile, pour dames, 4.50 au choix, 6.50	Bottines box-calf brun, p ^r enfants, 14.50 Nos 27 à 35	Bottines à lacer pour messieurs, box noir fin, doubles semelles, Nos 40 à 44 19.80 Même genre, double peau 22.75
Molières et Richelieu toile, pour enfants, article suisse, Nos 22-26 5.— Nos 27-29 6.50	Richelieu à brides pour dames, couleur noisette, garnis cuir croisé, nouveauté et bois de rose, 34.50 32.50 29.75 28.50	Bottines à lacer box-calf brun, semelles cousues, Nos 42-46 23.50
Molières et Richelieu toile, pour enfants, Nos 30-35 7.50	Richelieu à brides p. dames, cuir verni, art. fant., garni coul. 21.50	Fins de séries Bottines à lacer pour messieurs et jeunes gens, cuir de qualité extra, Nos 36, 37, 38, 39, 40, 41, 19.50 17.50
Molières pour dames box-calf noir, Nos 35, 36, 37 9.50	Richelieu à brides p. dames, art. riche, cuir verni, garnis cuir croisé coul. 28.50, 26.50	Molières box-calf, forme nouvelle, double couleur: En noir, 26.50 En brun et jaune, 28.50 En verni, 32.75
Richelieu à brides pour enfants, genre chevreau noir, Nos 27-29 Nos 30-35 10.70 11.90	Bottines à lacer p. dames, box-calf ou chevreau, noir, article suisse, Nos 35, 36, 37, 9.50 6.50	Espadrilles 3855 pour dames et enfants, semelles corde: Nos 29 à 35, 1.45 Nos 36 à 42, 1.75 Pour messieurs: Nos 43 à 46, 1.95
Richelieu fantaisie bon cuir verni, Nos 23 à 26 10.75	Bottines à lacer p. dames, brun, box-calf ou chevreau, article suisse, Nos 36 à 40, 12.50 9.50	Souliers solides pour garçons et fillettes, cloués ou non cloués, article suisse, Nos 27 à 29 9.50 Nos 30 à 35 10.50
Bottines chevreau pour enfants, Nos 27 à 35 14.50	Richelieu à brides chevreau brun, Nos 20, 21, 22 5.75	

Magasins JULES BLOCH
10, Rue Neuve - Place Neuve - LA CHAUX-DE-FONDS



Articles pour MESSIEURS
Chemises mécanicien, avec col, 4.90
Chemises flanelle coton rayée, sans col, qual. extra et oxford, 4.75, 5.40
Chemises poreuses, devant fantaisie, 3.60
Chemises fantaisie, avec 2 cols, nouveaux des-sins, 5.50, 6.50, 8.50
Cravates à nouer, depuis 0.90
Cravates sur système, depuis 0.60
Pochettes depuis 0.50
Caleçons coton ou mac-co, depuis 2.50
Camisoles coton ou mac-co, depuis 2.50
Camisoles filet, depuis 1.40
A la Confiance
(J.-P. KELLER)
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre 10
Téléph. 22.28 3691
Achetez notre horaire de poche

UN SUICIDE A LA DYNAMITE

Le corps est horriblement déchié

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, un peu après minuit, les habitants de Westend, faubourg de Berlin, étaient réveillés par une violente explosion. Un grand nombre d'entre eux sortirent de leurs demeures et des détachements de police allèrent aussitôt explorer la voie du chemin de fer qui passe dans le voisinage.

Ce fut seulement lundi matin qu'un garde-barrière découvrit, dans un buisson, non loin de la voie, une jambe humaine, puis, à quelque distance de là, un entonnoir d'un mètre environ de profondeur, avec quelques débris de corps, des fragments de vêtements et une petite valise demeurée intacte. A 200 mètres plus loin, une deuxième jambe gisait sur le gazon, et dans une autre direction on trouvait une main.

A 7 heures du matin, le préfet de police en personne s'est rendu sur les lieux d'un soi-disant crime, qui était un suicide. Quelques heures plus tard, le commissaire de Charlottenbourg recevait en effet une lettre ainsi conçue : « Demain ou après-demain, on trouvera mon corps anéanti par quatre kilogrammes de dynamite, près de la station de Westend. Je ne sais plus que faire ; je suis obligé d'en venir là. Prière de prévenir ma famille. »

L'auteur de ce singulier suicide est un ingénieur nommé Bargher, âgé de 55 ans. Il avait travaillé dans une fabrique d'explosifs de Hanovre et se trouvait depuis plusieurs mois sans situation.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

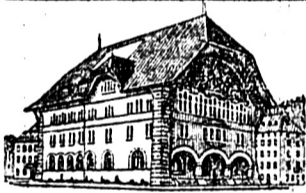
Etrange trouvaille. — Samedi matin, notre ami E. R. était avisé qu'une soi-disant comtesse russe avait perdu une tenture de valeur, et que celle-ci avait par mégarde été jetée aux balayures.

Celles-ci sont débarrassées près de Cressier. Notre ami se rendit donc jusque-là samedi après-midi et ayant constaté que les tas amenés la veille n'étaient pas bouleversés et que la tenture n'apparaissait pas, revint à la maison, avisa le bureau et le lendemain se rendit à nouveau à Cressier. Avec notre camarade Persez, il travailla jusqu'à 5 heures du soir à retourner les ordures et finit par découvrir un paquet informe qui contenait la fameuse broderie au fil d'or, évaluée à 5,000 francs, dit-on.

La propriétaire est rentrée en possession de son bien, mais ne semble pas avoir saisi combien notre ami R. a dû se dépenser pour lui rendre ce service.

La broderie, qui était dans un papier par trop modeste, avait été jetée dans la caisse aux ordures par une jeune bonne qui croyait avoir affaire à une chose bonne à débarrasser.

C'est un spectacle assez original que celui de ces deux mandataires socialistes passant une après-midi de dimanche à remuer un tas de balayures pour retrouver une tenture de luxe appartenant à une comtesse russe.



Courrier du Locle

III^{me} fête romande des chorales ouvrières, 13 juin. — Groupant 12 sociétés ouvrières de la Suisse romande, soit plus de 500 chanteurs avec les sociétés du Locle, la troisième fête romande des chorales ouvrières aura lieu le 13 juin, dans les murs de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises.

Le programme prévoit d'ores et déjà une radieuse journée pour autant que le soleil voudra être de la fête, car Le Locle saura recevoir brillamment les chanteurs romands afin que ceux-ci conservent de cette manifestation ouvrière et artistique le plus précieux des souvenirs.

Le concours auquel participeront douze sociétés de chant aura lieu le dimanche matin dès 8 heures au Casino-Théâtre. Le jury a été constitué comme suit : MM. Georges Pantillon fils, professeur ; Charles Huguenin, prof. ; Max Scheimbet, prof. ; président, Dr Henri Perret.

Le morceau imposé aux chœurs mixtes est « Le Départ », de Schumann, et celui des chœurs d'hommes « Le Printemps », de K. Wilhelm. En outre, chaque société est autorisée à présenter un deuxième chant, dont le choix est laissé aux concourantes.

Il est prévu pour le dimanche après-midi un grand concert des sociétés de chant sur l'Esplanade du Nouveau Collège. La musique ouvrière La Sociale fonctionnera comme musique de fête et les sociétés locales donneront en commun les puissants chœurs « Peuple, éveille-toi », de Gossec, ainsi que « Hymne au travail », de Doret (150 exécutants). Pour clôturer la fête, les chœurs mixtes et les chœurs d'hommes donneront leur morceau d'ensemble.

La semaine prochaine, nous publierons le programme définitif de cette fête romande. En attendant, que de tous les cantons romands l'on se prépare à participer en nombre à cette manifestation ouvrière.

Le championnat de dimanche. — Le Vme championnat neuchâtelois qui aura lieu dimanche en notre ville groupera 60 athlètes, dont 3 invités : Leu Arnold de Bienne, Reinmann et Hunenberger de Bâle. Les interclubs (5 hommes) sont au nombre de cinq, soit : F.-C. Chaux-de-Fonds, Club athlétique, Club athlétique hygiénique (Chaux-de-Fonds), Sylva-Sports (Locle) et le Club hygiénique de Neuchâtel. Hunenberger est recordman mondial du jet à un bras avec 113 kg. 500 ; Reinmann détient le record du monde dans les poids plumes de l'arracher à deux bras avec 87 kg. 500, record qu'il a établi dimanche dernier à Mulhouse. On comprend tout l'intérêt que présentent les prochaines tentatives de ces deux champions olympiques. (Voir aux annonces.)

Gratification. — La direction du 1er arrondissement des C. F. F., parmi les personnes qu'elle a gratifiées pour des services rendus, a remis à M. Janxhe, conducteur, habitant notre ville, une récompense pour avoir fait découvrir un voyageur qui utilisait frauduleusement des demi-billets.

A propos de la fête romande de gymnastique. — Au sujet de la fête qui aura lieu l'an prochain chez nous et dont nous avons donné quelques détails la semaine dernière, le « Gymnaste suisse » publie un résumé de la discussion relative à ce problème qui eut lieu lors de la réunion du comité de l'Union romande à Lausanne, résumé que nous donnons en partie :

« Un intéressant débat s'engage au sujet de la fête trisannuelle de l'Union dont l'organisation est confiée à nos amis du Locle qui, malgré la crise horlogère et les difficultés de l'heure présente, ne veulent pas se dérober à ce devoir envers leurs camarades gymnastes de la Suisse romande. Un budget provisoire a été établi sur la base des comptes de la fête de Lausanne, portant aux dépenses 94,928 fr. et aux recettes 76,820 fr., soit un déficit présumé de 18,108 fr. Les constructions sont devisées à 30,000 fr. et les prix à 15,000 fr. Une lettre du Conseil communal du Locle assure aux gymnastes l'appui moral des autorités, bien décidées à faire tout leur possible pour faciliter le logement des visiteurs et l'arrangement des emplacements de fête.

Par l'organe de son délégué, M. L'Eplattenier, la section du Locle voudrait voir se constituer un fonds de fête servant de capital de garantie, lequel pourrait être créé par une contribution extraordinaire de 1 fr. payable en deux ans, ce que l'assemblée admet après une discussion nourrie et sous réserve de ratification par les associations cantonales.

Un fonds de 10,000 fr. serait constitué ainsi pour couvrir le déficit éventuel des fêtes romandes jusqu'à concurrence de 5,000 fr.

Etant donné la situation excentrique du Locle, la fête de 1927 aura une durée de trois jours, les gymnastes arrivant le samedi après-midi et étant libres dès le lundi à midi.

Dans la Musique scolaire. — Dans sa séance de mercredi soir, le Comité de la Musique scolaire a décidé l'acquisition de nouveaux équipements. Pour en définir le choix, il a été fait appel à la collaboration de personnes compétentes. Nous avons eu l'avantage, hier soir, de voir cet équipement au moment où il allait être présenté aux jeunes musiciens. Il est d'un effet des plus plaisants ; la coupe en est heureuse : un petit pantalon découvrant le genou, une vareuse enjolivée de parements et un béret alpin avec une cocarde aux couleurs locloises. Il a été choisi la couleur brune pour l'équipement et bleue pour le béret.

Une trentaine d'habits vont être immédiatement confectionnés et la Musique scolaire, avec une nouvelle instrumentation, pourra assister en grande tenue... à la fête des promotions. Nous sommes certains que le public appréciera comme il convient la nouvelle tenue de nos jeunes musiciens, qui travaillent activement, afin de présenter une musique aussi présentable que leur équipement et leur instrumentation !

LA CHAUX-DE-FONDS

Le congrès des postiers

La section de Bâle de la Fédération suisse des employés des postes, télégraphes et téléphones, fera les propositions suivantes au congrès de cette fédération qui se tiendra à La Chaux-de-Fonds du 24 au 26 juin. Au cas où les Chambres fédérales rejetteraient en majeure partie les propositions de modifications présentées par l'Union fédérative (loi sur les traitements), au cas où le droit d'association illimité serait enlevé au personnel et si l'article 22 interdisant toute grève était adopté par les Chambres fédérales, l'assemblée des délégués devrait demander à l'Union fédérative du personnel de la Confédération de lancer, d'accord avec l'Union syndicale suisse et les autres groupements du prolétariat, un referendum contre cette loi. La section de Zurich demandera ce qu'il y aurait lieu de faire si le minimum d'existence de 1,800 francs était accepté par les Chambres fédérales, ce minimum étant insuffisant. — Resp.

En déchargeant un tonneau

Hier après-midi, un employé de la maison Vielle, marchand de vins à Neuchâtel, déchargeait des tonneaux à la Brasserie du Pont. Un gros tonneau de 200 litres, par suite d'humidité, glissa soudain de la corde mouillée. L'employé eut juste le temps de se retirer de côté. Le tonneau ne fit que lui effleurer la cuisse, provoquant une forte contusion. M. le Dr Humbert, appelé en hâte, ne constata aucune fracture. Après qu'il eut prodigué quelques soins au blessé, ce dernier fut reconduit à Neuchâtel par le camion que conduisit un second employé de la même maison.

Eglise nationale

Les électeurs de la paroisse, dames et messieurs, sont informés que les bureaux électoraux pour la réélection de MM. les pasteurs W. Corswant et Ed. Waldvogel, l'élection d'un pasteur et d'un délégué au synode, siégeront à l'Hôtel de Ville et au Collège de la Bonne-Fontaine, samedi 5 juin de 17 à 20 h. et dimanche 6 juin de 8 h. à midi.

L'assemblée de paroisse préparatoire a été unanime pour recommander la réélection des deux fidèles pasteurs arrivés au terme d'une période sexennale réglementaire, et pour proposer M. Henri Pingeon, pasteur subsidiaire, comme successeur du regretté Paul Borel, et M. Marc Borel comme délégué ecclésiastique au synode.

Nous invitons nos paroissiens à participer nombreux à ces élections.

Le Bureau du Collège des Anciens.

Un salon des œuvres refusées

s'ouvre le samedi 5 juin, à 14 h., à l'Hôtel de Paris. C'est un fait nouveau dans les annales artistiques de notre Ville. Malgré les libertés constantes et variées des jurys des précédentes expositions de la Société des Amis des Arts, les artistes n'avaient pas eu l'occasion de manifester, non leur mécontentement, mais leur raison de vivre et d'exposer. Le jury de la présente exposition s'est octroyé des libertés que la circulaire adressée à tous les artistes invités ne permettait pas. D'autre part, dans la nomination même de ce jury, il y a eu vice de forme. Il a été présenté à deux reprises, par un Groupement et par notre Association momentanée, des réclamations justifiées. Le Comité de la Société des Amis des Arts n'a pas cru bon d'y répondre. En présence de ces faits, sans aucun esprit de chapelle, sans aucune velléité de querelle, les artistes dont des œuvres ont été refusées se sont groupés et montent un Salon permettant au public de juger, Le public, à la bourse duquel on a toujours fait appel, et cela tout dernièrement encore pour la présente exposition de la Société des Amis des Arts, verra, comparera et discutera. Dans l'une et dans l'autre de ces expositions, il pourra voir des œuvres des mêmes artistes. Il comprendra peut-être les raisons de l'éloignement de telle œuvre, ou la demande à la toute dernière minute d'œuvres non inscrites, et ceci tout simplement parce que les grands salons du Musée de tout le monde, après le passage du jury, étaient vraiment trop nus.

C'est là tout ce que nous voulons, et nous vous prions de bien vouloir ne voir, M. le Rédacteur, dans notre ouverture du Salon des Oeuvres refusées, que la manifestation du droit que toutes les démocraties s'accordent à déclarer, le droit de libre arbitre.

Nous vous remercions, M. le Rédacteur, de l'hospitalité que vous voudrez bien nous accorder, et nous vous présentons nos salutations distinguées.

Pour le Comité du Salon des Oeuvres refusées : Le président, A. Duplain ; le caissier, Arthur Maire ; le secrétaire, Paul-Emile Ingold.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 12 h., de 14 h. à 17 h., et le soir de 19 h. à 22 h.

Communiqués

Variétés au Cercle Ouvrier. — Comme nous l'avons annoncé hier, la troupe Balalaïka a été définitivement engagée pour samedi et dimanche. Plusieurs de nos membres ont eu déjà l'occasion d'apprécier ces trois artistes, dont la réputation n'est d'ailleurs plus à faire. Une attention toute spéciale pour Hélène Gorwatt, la toute gracieuse cantatrice russe, accompagnée de son maître pianiste, le professeur Korsakoff. Le fameux Balalaïka, Wladimir Pique, dans ses numéros de banjo, saura donner satisfaction aux plus difficiles dans l'art musical.

La Vente au profit du Poste de Secours de l'Armée du Salut aura lieu samedi 5 juin, rue du Pont 2. Le public, qui connaît cette œuvre bienfaisante auprès des malades souvent indigents, est cordialement invité à s'y rendre ; il y trouvera un grand choix d'objets préparés avec soin (lingerie, lainage, buffet, etc.). De plus, chaque don sera reçu avec reconnaissance.

Exposition danoise d'art appliqué. — Samedi après-midi s'ouvrira dans notre ville une exposition danoise d'art appliqué.

Le gouvernement de Danemark se fera représenter à cette occasion par M. Høst, chargé d'affaires.

L'Ecole d'art, qui patronne cette manifestation avec le bienveillant concours de M. Georges Breitmeyer, vice-consul de Danemark, met sous les yeux de tous ceux qui s'intéressent aux arts décoratifs la production artistique d'un pays dont les œuvres furent fort remarquées à l'Exposition internationale de Paris, l'année dernière.

L'Exposition que nous annonçons se tient dans deux salles spacieuses et claires du nouveau Musée. Le public sera admis à la visiter immédiatement après la cérémonie d'ouverture, soit dès 16 heures.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette intéressante manifestation, et nous lui souhaitons déjà le succès qu'elle mérite.

Eden Cinéma. — Le nouveau programme comporte des films de la plus haute valeur : La Dernière Chevauchée, grand drame du Far-West en 7 parties, et L'Orpheline, superbe pièce dramatique en 6 actes ; interprétation de premier ordre. Ces deux films seront projetés en matinée samedi et dimanche également ; dimanche soir, relâche. Lundi, mardi et mercredi soir, séances régulières. Dès jeudi, nouveau programme de toute beauté, avec Cannibale malgré lui et La Fille du Pacifique.

Football. — Dans les milieux sportifs, on parle beaucoup du match de dimanche prochain, et on accorde généralement davantage de chances à Servette dont la forme actuelle n'est pas loin de rappeler celle de la grande équipe de l'an dernier.

L'équipe stelliennaise sérieusement préparée, et qui fit du reste toujours de très beaux matches contre Servette, entend bien montrer qu'elle a mérité jusqu'ici la place de leader et qu'elle peut prétendre au titre de champion romand.

Un match nul suffirait à Servette pour enlever le titre, tandis qu'il faut la victoire aux Stelliens pour l'obtenir.

C'est donc que la partie sera âprement disputée et que la victoire sourira certainement à celui qui l'aura le plus fortement voulue.

Il est certain aussi que cette formidable rencontre sera disputée avec le maximum de régularité puisque c'est M. Herren, de Bâle, qui la conduira.

En lever de rideau, Etoile IV, champion romand de série D, disputera un match amical contre une équipe de la région.

Le train spécial partira à 14 h. En prévision de l'affluence et vu les expériences faites, aucune auto ne pénétrera dans le stade, elles devront se ranger le long de la route cantonale.

Baby au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. — Baby, la délicieuse opérette de Lucien Boyer, sera jouée sur la scène du Théâtre de La Chaux-de-Fonds, samedi et dimanche, en soirées, à 8 h. 30. La distribution, des plus homogènes, est composée d'artistes de renom, dont l'exquise étoile Alice Prince. Location ouverte tous les jours, de 9 h. à 19 h.

Rita Graustark. — Enfin le film sensationnel attendu avec tant d'impatience sera présenté ce soir sur l'écran de la Scala, Graustark, tout le monde le sait, est l'œuvre la plus formidable interprétée par Norma Talmadge. Mais ce qu'on ignore en général, c'est que le succès remporté en Amérique par Graustark fut beaucoup plus grand que celui de Königs-mark en Europe. Le Capitole de New-York l'a donné en représentations pendant plusieurs semaines consécutives, avec un succès toujours grandissant. Graustark fera certainement sensation chez nous. Représentations tous les soirs, à 8 h. 30. Matinée, dimanche, à 3 h. 30.

Une œuvre passionnante au Moderne. — Dès ce soir, et jusqu'à jeudi prochain, le Moderne donne en représentation un film des plus passionnants, L'Acquittement d'une Criminelle. Le scénario, des plus émouvants, retrace le calvaire d'une intellectuelle qui épouse un athlète par amour et qui voit bientôt son bonheur détruit par les succès de son mari. Beaucoup de sentiment se dégage de cette belle histoire qui sera certainement du goût de tous les amateurs de beau et bon cinéma. Représentations tous les soirs, à 8 h. 30. Matinée, dimanche, à 3 h. 30.

Quo Vadis... — Dès ce soir, à l'Apollo (à la demande de nombreuses personnes), reprise du chef-d'œuvre de l'art cinématographique, Quo Vadis. Réalisé sous la direction de Gabriel d'Annunzio, il a conservé au roman la part qui lui revient et qui met en scène Vinius et Lygia tout en respectant avec un soin jaloux l'histoire à laquelle il emprunte toute son âme et tragique saveur. Les reconstitutions architecturales du cadre de sévère et grandiose beauté où se déroulent les péripéties de la vie et du martyre des chrétiens ont été faites dans l'esprit le plus artistique et les principaux rôles ont été tenus par des artistes de valeur, au premier rang desquels l'acteur allemand Jannings, inégalable et inégalé jusqu'ici, tient avec la grandeur et la farouche autorité qui s'imposent, le personnage principal de l'empereur qui laissa un nom exécré entre tous, Néron. Nombreuses seront les personnes qui voudront voir ou revoir ce chef-d'œuvre qui sera projeté sur l'écran de l'Apollo tous les soirs, à 8 h. 30, jusqu'à jeudi prochain. Matinée, dimanche, à 3 h. 30.

A l'Astoria, dès ce soir, superbe concert-variétés avec l'Orchestre Viennois et la reine de la chanson, Mlle Vildez, première vedette parisienne, dans son inépuisable et charmant répertoire.

Le coin du joueur d'échecs

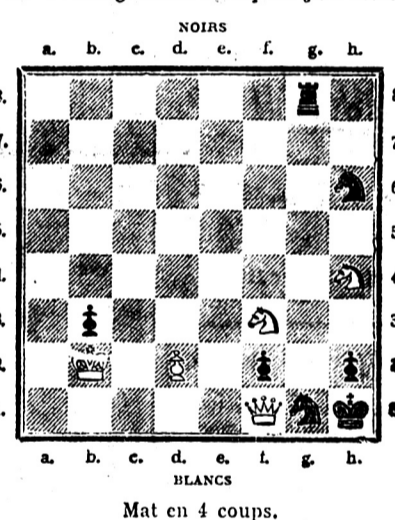
(Toute correspondance concernant cette rubrique est à adresser au Club d'Echecs, Case postale 10288, à La Chaux-de-Fonds)

Solution du problème N° 11

(R blanc à g7) 1. Df4. Solutions justes : O. Obrist, Neuchâtel ; A. Dormoy, Bienne ; E. Humberset, Le Locle ; Ed. Messelmer, Bâle.

Problème N° 13

A.-W. Mongrédién. Echiquier juin 1925.



Le problème quatre coups n'est pas nécessairement plus difficile à résoudre qu'un deux coups quoiqu'il effraie souvent le débutant. Dans la position ci-dessus, remarquons que les N. n'ont que deux pièces mobiles : C et T. Et la mobilité de ces deux pièces est restreinte étant donnée la menace de mat à g2. Les répliques des N. étant très limitées, le problème ne présente pas plus de difficultés que certains deux coups.

Pour le lancement des huit pages

Table with 2 columns: Name and Amount. Lists previous subscribers and their contributions for the launch of eight pages.

Convocations

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition du double quatuor, ce soir, vendredi 4 juin, à 20 h. 30. — Socialistes-chrétiens et monteurs de l'E. D. P. — Samedi 5 juin, à 20 heures précises, à la salle de l'Aurore. Ordre du jour très important. LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Ce soir, à 20 heures, au local, répétition générale. Tous présents. — Chorale L'Avenir du Cercle ouvrier. — Répétition générale ce soir, à 20 h. précises. Présence indispensable.

LES CHANGES DU JOUR

Table with 3 columns: Location, Demand, and Offer. Shows daily exchange rates for various locations like Paris, Allemagne, Londres, etc.

Advertisement for SUZE apéritif à la gentiane. Text: 'Rien ne remplace la SUZE apéritif à la gentiane'.

Advertisement for Curovin. Text: 'Curovin RECOMMANDE PAR LES MEDICINS'.



Canotiers

Pailles souples
Panamas
Paille pr garçons
Paille pr fillettes

Chemises

Cravates
Filets à jour
Chaussettes

Bas de sport

Ceintures de sport
Bretelles
Sacs de touristes
etc.

en très grand choix

ADLER

La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 51

3837



Tabac pour la pipe
ETIQUETTE ROUGE
clair et léger
ETIQUETTE BLEUE
brun et mi-fort
F. SCHÜRCH & Co
SOLEURE

Bon Violoncelle?
3/4, complet, pour 110 fr.
Parc 79, 3^{me} à droite.

La Bicyclette Junod
montée à La Chaux-de-Fonds avec les pièces détachées des meilleures marques connues est appréciée des connaisseurs. 2128
Francis Junod & Fils
Rue du Commerce 93

BON pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre L'Hygiène Intime. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S.A. N° 22, à Genève.) 1017

Articles de pansement et d'hygiène « SANIS »

Bandages - Orthopédie - Ceintures ventrières et de grossesse
La maison s'occupe de toutes les réparations
Fait sur mesures et sur ordonnances de Messieurs les MÉDECINS

3783

Rue Numa-Droz 92 Louis RUCHON Téléphone 3.10

Tous les soirs à 20 h. 30

Scala

Du vendredi 4 juin au jeudi 10 juin

UN FILM SENSATIONNEL

Rita de Graustark



Le plus beau roman d'amour que le cinéma ait présenté à ce jour. L'œuvre la plus artistique et la plus spirituelle créée par la belle et émouvante Norma TALMADGE

Apollo

A la demande générale, reprise de l'œuvre formidable de SIENKIEWICZ mise à l'écran par Gabriel d'ANNUNZIO

Quo Vadis

Moderne

L'Acquittement d'une Criminelle

Roman passionnant tiré de l'œuvre de Olga WOHLBRUCK — Interprété par la grande artiste Asta NIELSEN —

Fix et Fax et la Main Noire

Comique

3951 - 52 - 53

Dimanche : Matinée dans les trois établissements



Maman nous donne journallement de cette excellente Fleur d'Avoine Knorr. C'est pourquoi — dit-elle — nous sommes tous pleins de santé et d'entrain...

Mères soucieuses du bien-être de vos enfants, faites-en autant ! Donnez pendant quelque temps journallement à vos chers petits de cette Fleur d'Avoine Knorr naturellement pure, sans addition de produits chimiques, et bientôt les yeux brillants, les joues rouges et la joie exubérante de vos petits chéris prouveront que vous avez été bien avisées. Mais exigez le nom

Knorr

P1300Q 3542

Fleur et flocons d'avoine

Lettre ouverte aux habitants

Chers lectrices et lecteurs,

De retour d'un voyage à Besançon, je veux vous faire part de mes observations.

Vous savez tous où en est le change. Donc, je me suis dit : Ma femme et moi nous allons passer un jour à Besançon et nous pourrions nous habiller presque pour rien. Je vais donc à la banque et pour 340 francs suisses je reçois 2000 francs d'argent français. J'étais un roi car je pensais aussi à la bombe que nous allions faire en France.

Bien entendu, ne sachant pas ce qui peut arriver, je glisse dans une autre poche de mon portefeuille 200 francs suisses, car à tout dire mes 2000 francs français ne me semblaient pas de l'argent pour de bon.

Après une ballade dans cette bonne ville de Besançon, nous commençons nos achats.

D'abord ma femme, elle veut, bien entendu, ce qui se porte :

1 ensemble robe et manteau, pas mal, fr. 650.— français, la robe un peu trop courte, les manches du manteau un peu trop longues. Les retouches, me dit la vendeuse d'un air déagré, vous faites cela à la maison.

Maintenant à moi :

1 complet Whip-cord, pas mal fr. 550.— français
1 pardessus mi-saison..... » 450.— »

Essayages si lestement faits que l'on ne voit pas s'il y a des retouches à faire. Du reste, on fera cela à la maison.

Ensuite, deux paires de chaussures, soit fr. 240.— les deux paires et encore quelques bricoles : bas, chaussettes, etc., et je suis obligé d'entamer mon argent suisse. C'est déjà moins rigolo.

Retour à La Chaux-de-Fonds.

Encore très contents de nos achats. Mais.... il faut déjà payer la sortie de France de tous nos colis.

Ensuite douane suisse. Serré, bousculé, suant sang et eau, je suis obligé de déboursier 28 fr. suisses de douane. Ma femme ronchonnait, mais il n'y a rien à faire.

De retour à la maison, les comptes, car il avait fallu payer le voyage et manger dans ce diable de Besançon.

Mon argent français est loin et... presque loin aussi mon argent suisse et pour comble mon voisin et sa femme viennent nous montrer leurs achats faits sur place chez Madame Marguerite WEILL (du reste tout le monde la connaît), rue Léopold-Robert 26, 2^{me} étage, soit :

1 chic ensemble robe et manteau pour madame fr. 99.—
1 complet Whip-cord (épatant) pour monsieur » 99.—
1 pardessus mi-saison (je ne vous dis que ça) » 69.—

Le tout bien retouché par Madame Weill.

Mon voisin en me regardant d'un air goguenard fumait une bonne pipe (cadeau sur son complet) et ma voisine étalait sur son costume un superbe collier, également comme cadeau, et nous pensions ma femme et moi qu'en faisant comme eux nous aurions économisé au moins 100 francs. C'est une bonne leçon et elle nous servira et à vous aussi, je l'espère, amis lecteurs.

A tous cordialement.

UN ACHETEUR.

Pour copie conforme, M^{me} M. W.

3938

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

BICHE

par

André Lichtenberger

(Suite)

Biche tient toujours à la main son mouchoir fermé, un peu écarté d'elle, le bras à demi tendu. On dirait que quelque chose y a bougé.

— Pose ton paquet. Qu'est-ce que c'est ?

Biche répond :

— C'est que j'ai peur qu'il se sauve. C'est un crapaud.

— Tu m'apportes un crapaud, crapaud ! Bien ; mets-le dans le panier à papier. Et explique-moi son affaire.

C'est bien simple. Ce matin, en se promenant avec Frieda, Lotte et Charles, sur le chemin du bois de pins, Biche a vu des enfants qui jouaient avec un crapaud. C'est-à-dire que pour s'amuser ils le piquaient avec des bâtons. Il avait le dos en sang, une patte traînait. La voix de Biche s'étrangla.

— Bon. Alors, tu leur as demandé de t'en faire cadeau.

A peu près. Biche l'a acheté avec ses sous et l'a mis dans son mouchoir.

— Tu l'as mis... toi-même ?

Le docteur Gassiot le sait : des grenouilles et des crapauds Biche a une horreur instinctive, ir-

raisonnée, qui la hérisse. Une fois, elle a trouvé dans sa chambre une petite rainette et a failli en avoir une crise de nerfs.

Biche réplique :

— Il ne bougeait plus. Frieda et Lotte ne voulaient pas le toucher. Et j'avais peur que Charles lui fasse mal.

Au souvenir du contact abhorré, un frisson crispe le petit visage.

— Et puis je l'ai rapporté à la maison. Mais maman m'a dit qu'elle ne voulait pas de cette sale bête dans le jardin. Alors il faut que je le remette dans le bois. Seulement j'ai peur qu'il ne soit très malade et ne puisse se sauver si on veut l'attraper de nouveau. Alors j'aimerais que tu voies si tu peux le guérir.

Le docteur répond gravement :

— Nous allons l'examiner.

Dans le panier à papier, il reprend le mouchoir de Biche, le déplie avec précaution. Hélas ! il n'y a pas à craindre que le patient tente une évasion. L'arrière-train broyé, une patte arrachée, l'œil crevé et le dos sanglant, il n'est plus qu'une loque, une loque qui pourtant respire encore. Les dents serrées, Biche se cramponne aux deux bras du fauteuil.

— Hum ! petiote. Ton ami est bien malade.

Avec un effort, Biche desserre les lèvres :

— Tu ne peux pas le guérir ?

L'ogre-fée la vise avec attention sous ses sourcils énormes :

— Non, Biche, je ne peux pas le guérir. Mais, si tu veux, je puis faire qu'il ne souffre plus.

Le regard de Biche interroge.

— Oui. Je puis le piquer avec une aiguille. Il ne sentira rien du tout.

Biche murmure :

— Il sera mort ?

Le docteur Gassiot répond :

— Oui, Biche.

Et il ajoute, se parlant à lui-même sans doute plutôt qu'à elle :

— Et j'aurai mieux traité ton crapaud que beaucoup de mes malades.

— Alors, parrain, tue-le tout de suite.

Le docteur Gassiot prend sur son bureau une espèce d'aiguille creuse, la trempe dans un flacon qu'il a débouché et puis l'enfonce avec précaution dans l'épaule du monstre. Le misérable cœur de la bête a cessé de battre.

— Tu vois, Biche. C'est fini.

Mais le géant se lève avec un juron :

— Triple brute !

Et il cueille dans ses bras puissants la fillette dont la joue se fane sur son épaule...

Quand Biche était petite, elle n'avait pas beaucoup d'appétit. (D'ailleurs, quelquefois, ça lui arrive encore.) Aussi, vers le milieu de sa casserole de bouillie, elle détournait la bouche avec une moue et disait : « Non, merci, j'en ai assez. »

Quand on insistait beaucoup, beaucoup, comme elle n'était pas une méchante fille, et voulait faire plaisir à sa maman, elle se laissait convaincre et, réprimant de menus hoquets, s'obéissait docilement le gavage. Seulement, neuf fois sur dix, avant la dernière cuillerée avalée, elle vomissait le tout. Et un peu dégoûtée, durant les nettoyages, elle balbutiait d'un petit ton raisonnable : « Moi, j'avais dit que j'en avais assez. »

L'autre jour, Biche s'est couverte de ridicule. A table, on a discuté qui l'on aurait voulu être. Mme Hémar a opté pour la sage Blanche de

Castille et M. Hémar pour Henri IV, ce qui a paru contrarier son épouse. Lotte se serait tenue satisfaite des robes féeriques de Peau d'Ane, et Charles du harnais guerrier de Bayard, le bon chevalier sans peur et sans reproche. Biche venait de lire l'histoire de sainte Blantine. Et elle a dit assez sottement : « Moi, je voudrais être martyre. » Vous jugez si on s'est moqué d'elle : Biche la douillette, qui a peur d'un troupeau de vaches et qui, la nuit, demande une veilleuse, aspire à être dévorée par les bêtes féroces et brûlée par les torches des bourreaux. Elle-même, un peu rouge, a fini par rire comme les autres de son outrecuidance.

Trois jours plus tard, elle en a été punie. Justement, elle s'est assez fortement brûlée au bras avec de la graisse chaude. En voyant la plaie, le docteur Gassiot a fait une grimace :

— Dis donc, bécasse, tu t'es bien grillée.

Biche a fait cette réponse baroque :

— Est-ce que ça fait plus mal d'être brûlé ou d'être mordu par une bête féroce ?

Le docteur l'a toisée :

— Alors, peut-être que tu as envie d'essayer. pour voir ?

Elle a ri :

— Tu sais, ce n'est pas la peine de le dire, mais moi je crois que tout de même j'aurais très bien pu être un peu martyre... sauf (elle a rougi), sauf pour être traînée toute nue devant le peuple dans l'amphithéâtre.

(A suivre).



Salon des œuvres refusées
par le jury de la 28^{me} Exposition des Amis des Arts

OUVERTURE
SAMEDI 5 juin, à 14 h.
à l'Hôtel de Paris

Entrée : 50 centimes

ATTENTION! **ATTENTION!**
Au Magasin de Comestibles
Rue de la Serre 61
et samedi sur la Place du Marché

Beaux COLINS frais, fr. 0.90 le demi-kilo
Cabillauds, à fr. 0.75 le demi-kilo
Belles Bondelles, vidées, d'Auvonnier, fr. 2.30 le 1/2 kg.
Palées - Perches - Truites - Poulets - Poules
Beaux LAFINS frais

3967
Téléph. 14.54. Ménage 11.37. Se recommande chaleureusement: M^{me} DANIEL.

D^r Henri KAUFMANN
Médecin-Chirurgien P21793C

ouvrira son cabinet de Consultations le 7 juin,
rue de la Serre 65
Téléphone 26.34 3871 Téléphone 26.34

Nous venons de recevoir
1 lot énorme
de
BAS
Chaussettes p. hommes et Bas p. enfants
que nous mettons en vente à des
Prix remarquables

Bas pour dames, avec couture, fil d'Écosse, coton mercerisé, extra-semelle double, talon haut, renforcé, en noir, gris-beige, chair, blanc, mordoré, aligator
la paire..... fr. **1.75**
les 3 paires..... fr. **4.90**

Chaussettes pour hommes, semelle double, talon renforcé, coton mercerisé, superbe qualité, en noir et cuir, la paire..... fr. **0.95**
les 3 paires..... fr. **2.50**

Bas pour enfants, coton mercerisé extra, semelle double, talon renforcé, en noir, cuir, blanc, la p., fr. **0.95**
les 3 paires..... fr. **2.50**

1 lot Bas noir, très large, 4 fils, qualité tout à fait supérieure, la paire..... fr. **2.45**

En outre, nous rappelons à notre clientèle que possédant un assortiment énorme de Tissus nouveautés, nous sommes à même d'offrir des prix réellement intéressants

3961

MAGASINS DE LA BALANCE S. A.

Au Ver à Soie

S. A. 3958
SOIERIES FRANÇAISES
26, Léopold-Robert, 26
en étage

Mesdames,
Sans aucun engagement
d'achat venez vous rendre
compte de notre assorti-
ment de toutes les nou-
veautés en soieries unies
et fantaisie, voyez nos
qualités et nos prix!

Crêpes de Chine

Teintes :		Teintes :
Mauve	5.90	Bois de rose
Crevette		Lavande
Royal		Banane
Ivoire		Gris moyen
Noisette		Cyclamen
Sand	7.90	Mordoré
Automne		Vert nil
Orchidée		Vert pâle
Émeraude		Favorite
Beige		Pain brûlé
Réséda	6.90	Vieux rose
Brique		Vert bouteille
Marine		Vert amande
Violine		Argent
Cuivre		Noir
etc. etc.		etc. etc.

le mètre

Envoi contre remboursement
Maison de confiance

3911

La marque préférée des chocolats de dessert.



Eden-Cinéma

Brasserie du Saumon

Au programme :

La Dernière Chevauchée
Grand drame du Far-West en 7 actes

L'Orpheline
Grand drame passionnant en 5 actes

WILLIAM S. HART

Samedi et dimanche : Matinée
Soirée : Relâche
Lundi - Mardi - Mercredi

Jeudi : Nouveau programme
La Fille du Pacifique | **Cannibale malgré lui**
Grand drame de mer en 7 actes | Documentaire 3965

Sous peu : Le Rapide 2420

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances. — Zehr, Georges-André, fils de Georges-Louis-François, professeur de culture physique, et de Caterina née Poggio, Neuchâtois.

Promesses de mariage. — Glauser, Albert-Christian, mécanicien, et Bützer, Alice, tous deux Bernois.

Mariages civils. — Regazzoni, Arnold-Léon, horloger, Tessinois, et Monaldeschi, Yolande-Edema, ménagère, Italienne. — Stuedler, Jules-Ami, commis, Bernois et Neuchâtois, et Verdon, Nelly-Antoinette, ménagère, Vaudoise. — Chervet, Paul-Arnold, fonctionnaire communal, Fribourgeois, et Vuille, Hélène-Edith, employé de magasin, Neuchâtois.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 27. René-Madeleine, à Georges-Paul Mamie, à Reconvilier, et à Olga-Ida née Huguenin. — 28. Francis-Albert, à Aimé-Ami Hofer, à Bevaix, et à Marie-Marguerite née Barot. — Séraphine-Marie-Thérèse, à Johann-Konrad Stueheli, négociant, et à Marie née Spielmann. — 29. Huguette-Monique, à Théophile-Frédéric Schwab, à Marin, et à Elise née Burkhalter. — 31. Denise, à Rénold Jeanneret, aux Bayards, et à Aline-Edith née Jeanjaquet, à Henri-Claude, à Louis-William Calger négociant, et à Ida-Alice née Wiesendanger. — Pierrette-Émy, à Philippe-Georges Simond, commis, et à Emilie-Gunda née Guébran.

Décès. — 27. Anna-Elisabeth-Catherine Vollenweider, veuve de Louis-Henri Jeanrenaud, née le 29 avril 1852. — 28. Emma-Alice Ohlmeyer, ménagère, née le 22 juillet 1862. — Hermann Dolde, tourneur, époux de Bertha-Léonie Tische, né le 21 décembre 1858. — 30. Fritz-Edouard Bobillier, voiturier, époux de Lina-Esther Borel, à Saint-Sulpice, né le 14 novembre 1868. — 31. Marie-Sophie née Calame, épouse de Alexandre-Henri Gabus, née le 11 octobre 1844. — Louis-Lucien Henry, scieur, époux de Laure-Cécile Piaget, né le 11 septembre 1875. — 1er juin, Elisabeth née Nydegger, veuve de Paul Favre, née le 29 juillet 1840.

Restaurant Végétarien
Rue Jaquet-Droz 31

Prend des pensionnaires pour tous repas
Demander les conditions P20610C 9039

Cuisine très soignée — Régimes —
Dépôt de la Marmite végétarienne et des Vins sans alcool Le Raisin

Dès Vendredi
EN VARIÉTÉS

ASTORIA **Carmen VILDEZ**

La Reine de la Chanson Vedette parisienne

ORCHESTRE VIENNOIS 3966

Augmentation 30 ct. Se recommande, Walter ULRICH.

MODES M^{lle} M. ROSSELET
Rue Avocat-Bille 6

Beau choix de **CHAPEAUX**
pour dames et jeunes filles - pailles et crins
très avantageux 3842

Réparations soignées Réparations soignées

Grande Vente de Sandales

Sandales flexibles, brunes, empeigne, 2 semelles, 2 coutures, 1^{re} qualité 3885

N. 18-21	22-26	27-29	30-35	36-42	43-46
5.90	6.50	7.50	8.50	10.50	12.50

Nouvelle Cordonnerie **KURTH & C^o**
Rue de la Balance 2, La Chaux-de-Fonds

Madame **Louis Junod-Kühni**, ses enfants et familles alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin leur ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de deuil. 3971

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

Pour acheter
Bon et bon marché
adressez-vous au

Comptoir des Tissus

C. Vogel LA CHAUX-DE-FONDS Serre 22, 1^{er} étage

Couffils pour matelas, 150 cm.

coton	coton 1-a	mi-fil 1-a
3.50	4.50	5.25

le mètre

Couffils et sarçonets pour aberges à fr. 3.60, 4., 4.75 **5.50**

Plumes pour oreillers la livre, fr. 1.75, 3.25 **4.50**

Duvets très fins et légers, la livre fr. 7.50, 10., 11.75 **16.75**

Pour chemises de Messieurs:

Oxfords extra-solides le mètre, fr. 2., 1.80 **1.60**

Zéphurs extra-fins, jolies rayures le mètre, fr. 2.25 **1.95**

Panamas blancs et écrus à rayures, le mètre **2.40**

Popelines superbes qualités le mètre, fr. 2.75 **3.75**

Mesdames,
Je tiens à votre disposition un beau choix de
Robes en soie
dernière mode, toutes teintes, depuis 10 fr.

Jolies Echarpes
doublées soie, jolies teintes, depuis 3 fr.

Venez voir en toute confiance, chez Mme **WEBER**, rue Jaquet-Droz 24, au 2^{me} étage, à droite. 3970 P21818 C

Les faits du jour

Zaghloul pacha se retire

LE CAIRE. — Havas. — Zaghloul pacha a accédé au désir des députés qui lui demandaient de renoncer au poste de premier ministre en faveur d'Adli pacha.

R. P. ou scrutin d'arrondissement

PARIS. — Havas. — A la suite de l'audition du ministre de l'Intérieur, et après discussion, la commission du suffrage universel de la Chambre a repoussé par 22 voix contre 15 la prise en considération du projet du gouvernement tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Par 19 voix contre 17, elle a décidé ensuite de présenter à la Chambre un projet tendant à l'institution de la représentation proportionnelle intégrale.

Hygiène mentale

PARIS. — Havas. — La Ligue française d'hygiène mentale a reçu jeudi matin à l'institut de psychiatrie Henri Rousselle, sous la présidence de son fondateur, le Dr Toulouse, les médecins étrangers délégués par les ligues d'hygiène mentale de leurs pays pour établir les bases d'une union européenne et d'une union latine d'hygiène mentale contre le développement de la psychopathie qui inquiète tous les gouvernements. Les professeurs et docteurs, notamment M. Flournoy, de Genève, ont exposé l'état de la question dans leurs pays.

Les grands incendies

QUEBEC. — Havas. — Un incendie a détruit une série de maisons d'habitation et de maisons de commerce à Rivière-du-Loup.

En dernière heure, on apprend que les dégâts causés par l'incendie qui a éclaté à Rivière-du-Loup s'élevaient à un million de dollars. 57 bâtiments et plusieurs entrepôts ont été détruits.

Le Belgique augmente son tarif postal

BRUXELLES. — Havas. — Le « Peuple » annonce que le ministre M. Anseele, d'accord avec l'administration des postes, a décidé d'augmenter les tarifs postaux dans la proportion suivante : Service intérieur, lettres 40 centimes, cartes postales 25 centimes ; service extérieur, lettres 1 fr. 25.

L'Amérique s'arme

WASHINGTON. — Havas. — Le Sénat a voté le bill relatif au développement des forces aériennes de l'armée américaine. Ce bill prévoit notamment la construction de 1800 avions avant la fin d'une période expérimentale de 5 années. Ce bill a déjà été voté par la Chambre des représentants.

UN HOTE INDESIRABLE

L'escroc Rocher aurait pris la fuite en Suisse

PARIS. — Havas. — Les journaux signalaient hier la disparition d'un nommé de Rocher, sous-directeur de banque qui avait escroqué 300.000 francs. Le « Matin » publie la dépêche suivante de Dijon : Hier matin, un individu élégant répondant au signalement de de Rocher se présentait au guichet d'une banque de Dijon et faisait un dépôt de 200.000 fr. Il signa même le reçu du nom de de Rocher. Toute la journée, la police dijonnaise, qui avait été avisée de ce fait, s'est efforcée de retrouver la trace de cet individu, mais en vain. On se demande s'il n'avait pas l'intention de partir pour la Suisse, car il avait cherché à se procurer des billets de banque de ce pays.

Détail savoureux : de Rocher avait été nommé directeur de banque trois jours avant de comparaître en correctionnelle pour escroquerie.

Un drame de la neurasthénie

Mercredi après-midi, un dramatique suicide a mis en émoi les élèves et le personnel de l'école supérieure de filles de la rue Caraman, à Toulouse. Une domestique de cet établissement, Maria Unac, quarante-huit ans, atteinte de neurasthénie, se rendit dans un couloir voisin de l'infirmerie, plaça sous ses jupes un gros paquet de journaux et y mit le feu.

Devenue une torche vivante, la malheureuse poussa des hurlements de douleur, qui alertèrent le personnel. On éteignit aussitôt les flammes. Mais, grièvement brûlée aux cuisses et au ventre, la désespérée succomba peu après.

Le temps qu'il fait

Couvert ou pluvieux sur tout le pays. Eclaircies possibles.

En France le temps est épouvantable

Une forte tempête règne sur l'Atlantique et la Manche. Les dégâts sont immenses, encore que difficiles à connaître dans toute leur étendue, les communications téléphoniques étant rendues sur de nombreux secteurs impossibles.

Dans les villes, les toitures sont emportées et des pans de murs abattus. La mer est démontée et l'on conçoit les pires inquiétudes à l'égard des bateaux se trouvant au large. L'entrée de la plupart des ports est impossible.

A Lorient, le vent a soufflé en tempête du nord-ouest. La mer est démontée.

Un raz de marée a soulevé brusquement la mer. A Pornic, en quelques minutes, les eaux ont monté de 2 m. 50. Des averses diluviennes n'ont cessé de se succéder. Dans les ports du Finistère, la mer a démolé quelques barques. A Quimper, les dégâts sont assez considérables. Dans le Rhône, la grêle s'est abattue sur plusieurs communes du Beaujolais. Les grêlons, dont quelques-uns atteignaient la grosseur d'œufs de pigeon, sont tombés en trombe, hachant les récoltes et surtout les vignes qui ont subi d'irréparables dégâts. Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de mille francs. Par ailleurs, dans les villages, quantité de vitres et de tuiles ont été brisées par les grêlons. Dans le département de la Loire, les pluies ont raviné les terres et dans tout le nord du département, des grêlons énormes ont anéanti les récoltes. Au cours de la nuit, la neige est tombée sur le mont Pilat et les hauts sommets des montagnes du Forez.

INFORMATIONS

L'Italie réclame la révision du statut de Tanger

En Suisse : On découvre des distilleries d'absinthe clandestines à La Chaux-de-Fonds

L'Italie revendique des droits sur Tanger

Le correspondant diplomatique du « Popolo d'Italia », s'occupant du problème de Tanger, écrit : « Les événements militaires et politiques du Rif soulèvent de nouveau les problèmes marocains et surtout ceux ayant trait au statut international de Tanger. Une convention pour la zone de Tanger a été conclue entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. L'Italie en fut exclue malgré le droit qu'elle pouvait faire valoir comme puissance méditerranéenne. La diplomatie française affirme que l'Italie a renoncé à tous ses droits sur le Maroc et, par conséquent, à ceux de participer aux clauses concernant la Méditerranée. En vérité, le droit de l'Italie à participer au règlement de Tanger ne peut pas être limité ou annulé par des interprétations unilatérales et injustifiées. L'Italie n'a fait aucune renonciation au sujet de Tanger. Ce territoire a été soustrait à l'influence directe de la France. Il a un régime international spécial. L'Italie demande aujourd'hui aux deux grandes puissances occidentales auxquelles elle fut l'alliée pendant la guerre et à l'Espagne, la reconnaissance de son droit à participer à l'administration de Tanger. Nous espérons que ce droit ne sera contesté ni à Londres, ni à Madrid, et moins encore à Paris où il semble que l'on comprenne l'importance de la nouvelle Italie. »

Violent tremblement de terre

WASHINGTON. — Havas. — Le sismographe de l'université de Georgtown a enregistré un violent séisme qui a duré 3 heures et s'est produit à une distance de 10.000 kilomètres dans la direction du sud.

L'infatigable Amundsen

Au tour du Pôle Sud

Les journaux italiens ont reçu la dépêche suivante de Buenos-Ayres :

Le bruit s'est répandu dans de nombreux milieux de la capitale qu'Amundsen aurait l'intention d'organiser une nouvelle entreprise non inférieure, quant à l'importance, à celle qui vient d'être effectuée au Pôle nord. L'explorateur norvégien prendrait déjà les dispositions nécessaires pour une expédition aérienne au Pôle sud. Elle serait entreprise avec le « Norge » et avec le même équipage. L'expédition aurait lieu l'an prochain. Elle partirait des îles Falkland, se dirigeant sur les îles Shetland, pour, de là, gagner le Pôle sud.

Le bain de champagne

PARIS. — Havas. — On mande de New-York au « Herald » que l'impresario Earl Carroll, qui avait organisé une fête au cours de laquelle une jeune actrice avait pris un bain de champagne devant tous les invités, a été condamné à un an de détention et à 2.000 dollars d'amende pour faux témoignage. L'accusé avait, en effet, affirmé sous la foi du serment, qu'aucun alcool n'avait été servi au cours de cette fête.

CONFÉDÉRATION

Panique dans le train

Près de Weesen, dans le direct Coire-Zurich, une grande panique s'est produite parmi les voyageurs, parce qu'un homme avait tiré la sonnette d'alarme et fait arrêter le train en disant qu'un nouvel éboulement s'était produit près de Mühlehorn. On se trouvait en présence d'un anormal. Le train continua sa marche. Une seconde fois, l'homme tira la sonnette d'alarme. On le fit alors enfermer dans le fourgon de marchandises. Gardé par un cheminot, jusqu'à Zurich, il fut ensuite transporté dans un asile d'aliénés. (Resp.)

Une guérisseuse de budget !

Pendant les mois d'avril et de mai 1926, le trafic voyageur sur le chemin de fer Rorschach-Heiden a enregistré une augmentation de plus de 100 %. Cette augmentation est due au fait que depuis quelques mois se trouve à Heiden la guérisseuse de Seebach, Mme d'Acerno. Si tous les clients de la guérisseuse utilisaient le chemin de fer pour se rendre à Heiden, le trafic serait encore supérieur, mais chaque jour, 50 à 100 personnes se rendent à Heiden en automobile, même depuis Zurich et Oerlikon (Resp.)

Un beau sauvetage

Une femme accompagnée de ses deux enfants, voulant traverser l'Aar avec une barque, a été emportée par le courant dans la direction de Belp. Deux ouvriers, Walther Maurer et Ernest Ermiger qui se baignaient à proximité, se lancèrent immédiatement à la poursuite du bateau et purent le ramener à la rive, deux cents mètres avant la chute de Belp. La femme s'était évanouie mais ne tarda pas à reprendre connaissance. (Resp.)

Tourisme alpin

Du fait que le trafic voyageurs sur la route du Grimsel enregistre chaque mois de fortes augmentations, la direction générale des postes suisses a décidé d'acheter du terrain à Meiringen pour y construire un garage qui pourra contenir de 16 à 20 cars alpins. (Resp.)

Les millions qui roulent...

Pour l'achat de véhicules à moteurs (autos, motos, camions), la Suisse a versé à l'étranger, l'année dernière, plus de 76 millions.

Congrès extraordinaire

Le comité directeur de l'Union fédérative du personnel fédéral a convoqué une assemblée extraordinaire de délégués à Berne, le 14 juin, pour examiner la situation créée par la nouvelle attitude du Conseil fédéral et du service fédéral du personnel, au sujet de la loi sur les traitements.

Le nombre d'enfants autorisé officiellement

Les formulaires de déclaration d'impôt comprennent, dans le canton de Berne, dix lignes pour indiquer le nom et l'âge des enfants au-dessous de 18 ans, pour lesquels on peut déduire une somme de 100 francs du revenu imposable. Or, un citoyen ayant douze enfants au-dessous de 18 ans, ne sachant comment s'y prendre, n'inscrivit que le total et déduisit 1.200 francs. Mais la Commission de taxation lui renvoya son formulaire en lui donnant un délai de cinq jours pour le remplir conformément aux prescriptions légales. Le contribuable s'empressa de se conformer à l'ordre reçu et profita de l'occasion pour attirer l'attention de la commission sur la perplexité dans laquelle il s'était trouvé pour avoir dépassé le nombre « autorisé officiellement » — ainsi que les lignes l'indiquent — de dix marmots, qui sont bien les siens, affirme-t-il, et tous nés de son mariage légal.

Les accidents de la route

Mercredi, un accident d'automobile, au cours duquel un jeune homme de 25 ans, Ernest Wolfensberger, de Baden, a été tué, s'est produit dans les environs de Lenz (Grisons). A la suite d'une panne, l'automobile que conduisait le jeune Wolfensberger fut renversée sur la route. L'automobiliste fut relevé sans connaissance avec de graves blessures. On constata une plaie au foie des suites de laquelle il est décédé le soir même à l'hôpital de la Croix, à Coire. L'automobile n'a été que légèrement endommagée.

Un jubilé à Bienne

La Société de gymnastique des hommes, de Bienne, fêtera samedi, au Café de la Poste, à Madretsch, le cinquantième anniversaire de sa fondation et l'inauguration d'une nouvelle bannière.

LA CHAUX-DE-FONDS

Quatre fabricants d'absinthe à domicile

Depuis la semaine dernière, la sûreté a effectué quelques perquisitions à domicile et a mis en contravention quatre particuliers qui fabriquaient de l'absinthe. Chez l'un d'eux, elle en a saisi une dizaine de litres ; chez un autre, soixante à quatre-vingts litres ! Voilà de nouveaux cas pour le tribunal civil.

La fabrication de la « zizi » se faisait dans une lessiverie

Un agent arrêtait, l'autre jour, dans le tram, un individu soupçonné de colporter de l'absinthe. Il en avait effectivement deux litres sur lui. On les séquestra immédiatement. Une perquisition à son domicile n'amena aucune trouvaille. Mais, pressé de questions, le bonhomme avoua qu'il en fabriquait dans une lessiverie. Une visite à la lessiverie amena la découverte d'un tonneau de sept litres de... zizi ! C'est ainsi que l'ingénieur marchand avait baptisé sa marchandise ! On trouva un carnet de commandes : 2 l. de zizi à M. un tel, 1 litre ici, 3 litres là. M. le commissaire eut même sous les yeux une lettre de la Suisse allemande disant : « envoyez-moi 50 litres de cette zizi... »

L'autre cas n'est pas moins savoureux : Un agent, régulièrement de faction de 9 h. à midi, observait, ces jours derniers, un camion transportant des litres. Il voyait le conducteur aller « livrer » chez quelques personnes. Parfois, le camion s'arrêtait un certain temps devant une maison, puis repartait, chargé de litres. Mais l'agent n'était pas certain que ce fût de l'absinthe. Hier avant midi, l'auto était donc arrêtée devant le domicile, contenant deux bonbonnes vides. L'agent flaira du nouveau. Il avisa immédiatement la Sûreté qui perquisitionna. Elle tombait à point. Les « fabricants » étaient réunis à la cuisine. Ils achevaient précisément leur « œuvre ». Deux grosses bonbonnes, contenant au total quatre-vingts litres environ, y voisinaient avec tous les outils nécessaires à la fabrication. On juge de la mine déconfite des fabricants d'absinthe ! Ils la trouvaient un peu verte ! Ils affirmèrent qu'ils ne se livraient à ce trafic que depuis une huitaine de jours, et n'avaient pu satisfaire que peu de clients !

Les bonbonnes sont séquestrées au commissariat. On doit féliciter M. Hainard et ses agents pour ce beau coup de filet.

Un stock épuisé

Pour éviter toute fausse interprétation, rappelons que la « Sentinelle » n'a nullement pris à partie le Comité du 1er Août (les textes en font foi), au sujet des médailles militaires. Nous donnons volontiers acte au dit Comité qu'il a distribué toutes les médailles en sa possession.

L'ironie n'étant pas très goûtée, dans certains milieux, nous nous abstenons d'ajouter qu'un autre stock de médailles a aussi été distribué aux femmes-soldats. Ça, comme disait l'autre, c'est une histoire de « Criticable ».

Conférence internationale du Travail

Le duel Jouhaux-Rossoni

L'examen du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs a donné lieu, au cours de la séance publique d'hier matin, au débat traditionnel sur le mandat « contesté par le groupe ouvrier » du délégué ouvrier fasciste italien.

Après que M. Pinto, président de cette commission, eut annoncé qu'il n'y avait que 11 délégués incomplets sur 39 Etats représentés, et que la commission proposait la validation de tous les délégués et conseillers techniques sous réserve de celle du délégué ouvrier fasciste italien, la parole a été donnée tout d'abord à M. Mertens, sous-délégué ouvrier belge.

Celui-ci a très énergiquement exprimé le point de vue unanime du groupe ouvrier :

« Le groupe ouvrier ne peut admettre que le droit de grève soit ligoté. La classe ouvrière du monde entier, depuis qu'elle s'est organisée, a estimé devoir revendiquer, comme un de ses droits les plus sacrés, le droit de grève. C'est la seule arme qui reste entre les mains des travailleurs lorsqu'on oppose une résistance opiniâtre à leurs revendications. Il faut que la classe ouvrière organisée conserve ce droit. »

Mais le véritable tournoi oratoire s'est déroulé entre M. Jouhaux et M. Rossoni.

L'orateur français a attaqué vivement le régime d'autorité et de force qui règle les conditions d'existence des syndicats italiens. Parlant de la loi syndicale italienne, il s'est écrié :

« Est-il dans le monde une loi qui prévoit des stipulations aussi liberticides ? Et c'est cela qu'on nous apporte comme l'expression moderne de la liberté !! Ce serait risible, si ce n'était odieux. C'est en tout cas, pour nous, la preuve la plus éclatante de la valeur de notre protestation. »

Les masses peuvent venir dans les organisations fascistes. Elles ne demanderont jamais, elles n'auront jamais la direction, à cause de la loi d'une part, et l'autre part parce que les dirigeants fascistes qui bénéficient de cette situation générale tant moralement que matériellement, ont pris les moyens de s'opposer à ce que la volonté ouvrière puisse s'affirmer en quelque façon que ce soit.

C'est donc la minorité qui dirige les organisations !! Et vous comprendrez, Messieurs, que nous qui luttons depuis cinq ans contre la dictature sous toutes ses formes, nous ne puissions pas accepter cette forme nouvelle de la dictature. Contre elle, nous nous dressons, comme nous nous sommes dressés contre l'autre. Nous les associations dans la même réprobation. »

Pour conclure, il a adressé un ardent appel à l'Assemblée en faveur de la liberté :

« Messieurs, vous aurez à vous prononcer tout à l'heure. Vous le ferez dans les conditions que vous dictera votre conscience. Pour nous, nous avons une fois de plus traduit devant vous l'ardent appel de la liberté, parce que, sans liberté, il ne saurait y avoir de progrès humain ; en dehors de la liberté, il n'est pas de dignité humaine ; la liberté donne aux travailleurs la plénitude et la fierté dans le travail. Il faut être libre pour sentir la vie, pour avoir le temps et la force de vivre par les parties les plus nobles de l'esprit et de l'âme. C'est seulement dans la liberté que les travailleurs pourront collaborer pleinement à l'œuvre de la civilisation universelle. »

Dans sa réponse, M. Rossoni a mis de la verve, de l'ironie. Il s'est montré passionné et, à certains égards, menaçant pour défendre son roi et son chef de gouvernement :

« Cette année, nous constatons qu'on a parlé directement contre un régime et contre les lois signées par le roi d'Italie. Eh bien ! Messieurs, je dois vous affirmer que, si nous sommes disposés à donner notre collaboration à l'Organisation internationale du Travail, néanmoins, nous ne prononcerons jamais ici un mot contre un gouvernement, qu'il soit démocrate, social-démocrate, libéral ou conservateur. Nous prétendons en outre que, dans cette Conférence on doit respecter non seulement notre pays, mais aussi l'homme, Mussolini, qui a tué toute idée parricide de notre patrie italienne. »

A ceux qui fournissent des arguments, aux adversaires du fascisme, M. Rossoni leur a promis que cette affaire serait réglée en Italie. Il visait par là le rapport que la Confederazione generale del Lavoro a établi à l'usage de la Conférence :

« Je déclare ici, a-t-il dit, que ce rapport est un document de diffamation riminée contre l'Italie et contre le gouvernement italien. »

J'attendrai la confirmation de cette affirmation parce que la Confederazione del Lavoro ne gagne rien à apporter toujours ici une question qui pourrait très bien demeurer en Italie. En tout cas, c'est bien ce rapport qui fournit la matière à une lutte politique contre le gouvernement italien. Cela est bien établi, nous en avons pris note et naturellement ferons le nécessaire. »

Après cette menace, il n'avait plus qu'à essayer de se concilier les bonnes grâces des catholiques. C'est par cette tentative qu'il a conclu son discours.

Comme il était naturel, MM. Olivetti, représentant patronal de l'Italie, et De Michellis, représentant gouvernemental, ont défendu le mandat de leur coreligionnaire ouvrier.

Le mandat du délégué ouvrier fasciste italien n'en a pas moins été admis par la Conférence qui a ratifié cette délégation par 73 voix contre 31.

Le groupe ouvrier, les chrétiens y compris, a voté unanimement contre, ainsi que la totalité de la délégation de l'Afrique du Sud. Un assez grand nombre de délégués gouvernementaux s'est prononcé pour l'abstention.

A la séance de l'après-midi, les commissions chargées d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour ont déposé leur rapport. Celle qui s'occupe de l'inspection de l'émigration à bord des navires a présenté à l'assemblée un rapport qui conclut par 22 voix contre 20 à l'adoption d'un projet de convention.